



Ecole Pratique de Service Social

2012



Rapport d'activité

www.epss-edu.com

epss, siège social, 139, bd du Montparnasse 75006 Paris - Tél : 01 42 79 50 20
epss cergy, 32, Bd du Port 95094 Cergy Cedex - Tél : 01 30 75 62 96

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION	5
A- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
A 1. La composition	7
A 2. Le fonctionnement	8
B- LES SECTEURS D'ACTIVITES	9
Introduction	9
B- 1 Les pôles pédagogiques.....	15
B 1.1 Pôle Formations niveau IV et V	15
B 1.2 Pôle Formations niveau III	18
B 1.3 Pôle Formations supérieures	21
B 1.4 Pôle Formations préparatoires, continues et VAE	25
B 1.5 Les instances pédagogiques	28
B 1.6 L'insertion professionnelle des diplômés	31
B- 2 Les services et unités transversaux pédagogiques.....	37
B 2.1 Service Alternance	37
B 2.2 Service Admissions, Accueil et Communication	40
B 2.3 Unité de Formation par l'Apprentissage (U.F.A.)	44
B 2.4 Unité de Certifications	48
B- 3 Les services d'accompagnement et d'appui.....	50
B 3.1 Service Administratif et Financier	50
B 3.2 Service des Ressources Humaines	51
C- LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT	52
C 1. Relations institutionnelles	52
C 2. Relations pédagogiques	53
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	55
ANNEXES	
Annexe 1 - Organigramme de l'epss	58
Annexe 2 - Glossaire	59

INTRODUCTION

L'Epss assoit ses activités et poursuit son développement dans une recherche de diversification de son offre de formation. Elle s'assure des partenariats anciens et en construit de nouveaux.

Le partenariat de l'Epss :

- UNAFORIS : depuis ses balbutiements, l'Epss a toujours œuvré pour l'édification d'une union qui associe le plus grand nombre possible d'EFTS. L'idée de se rassembler pour construire un appareil de formation en travail social harmonisé et reconnu par le secteur professionnel et l'enseignement supérieur a été immédiatement partagée par l'association. En 2012, le directeur général de l'école est élu délégué territorial UNAFORIS pour la Région IDF. Les salariés, quant à eux s'investissent dans les commissions permanentes régionales et nationales y compris dans la commission « recherche ».
- L'Epss participe activement à la gouvernance et aux travaux du GRIF. Lors de la journée du 27 novembre 2012, consacrée au thème « La socialisation pour des futurs travailleurs sociaux, impact des réformes des formations », des salariés de l'Epss ont présenté des travaux ou animé des tables rondes.
- PRES UPGO : En lien avec une volonté de faire reconnaître les formations aux métiers du social par l'enseignement supérieur, l'Epss s'est, dès les premiers pas du projet, associée à la construction d'un PRES entre l'UCP et SQY et l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur existant sur les deux départements (95 et 78). Le décret portant création du PRES UPGO a vu le jour en 2012 et l'école en est un membre associé et participe déjà à plusieurs projets.
- Les employeurs du territoire font l'objet d'une attention particulière. Prescripteurs, formateurs et certificateurs, le secteur employeur est un partenaire incontournable et essentiel pour l'Epss. Un rapprochement est en train de s'opérer pour construire des modalités de partenariat qui puissent satisfaire autant les employeurs que les étudiants et l'Epss.

La finalisation de plusieurs chantiers :

- Les ECTS : la mise en crédits européens des contenus de formations post-baccalauréat était prévue, dès 1999, par le processus de Bologne. Dans le cas des formations sociales, un décret est paru en août 2011 pour indiquer l'obligation pour les établissements de formation en travail social de se mettre en conformité avec les directives européennes. Le chantier a débuté courant 2011, il a abouti en décembre 2012 via une acceptation, par la DRJSCS, des trois dossiers des formations de niveau III dispensées par l'Epss. La mise en œuvre des formations mises en ECTS est effective depuis 2012.
- La dissolution du GIE-Relief et la reprise de ses activités sociales :
La décision de dissoudre le GIE-Relief a été prise par les deux membres fondateurs. La dissolution est effective depuis le 31 décembre 2012.
- Le plan d'activité : dans le cadre du groupement de moyens que constitue l'IPSL, l'Epss dispose d'hyperplanning, un outil qui offre une lisibilité de toutes les activités de formation et de la charge de ceux qui les assurent (étudiants, vacataires, permanents...). Pour favoriser une répartition équitable de la charge de travail, éviter les doublons et réduire les coûts lorsque cela est possible, un plan d'activité pour chaque formateur a été établi. Il a fait l'objet de discussions, d'aménagements, et a été mis en œuvre depuis la rentrée 2012. Il fera l'objet d'une évaluation courant 2013.

Si le modèle HEPASS est encore loin d'être finalisé, l'Epss, au sein d'UNAFORIS contribue à la réflexion et à la construction de ce modèle. La « recherche » et la dimension « internationale » du travail social sont deux axes essentiels aux HEPASS. Ces axes ont toujours été portés par l'Epss comme les manifestations du centenaire de l'association seront le montrer.

A- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A 1. La composition

Le Conseil d'Administration de l'Epss est présidé par Jean BASTIDE. Il est composé de 10 administrateurs provenant d'horizons divers :

- Olivier BRES, Trésorier.
- Elisabeth DUGUE, membre du bureau.
- Marie-José BERNARDOT
- Anne DAVID
- Hervé DUPONT- MONOD
- Isabelle MASSIN
- Pierre SCHARFF
- Bertrand VERGNIOL
- Christine VILLARD.

En 2012, le Conseil d'Administration a accueilli en son sein deux nouveaux administrateurs, Mme Françoise MOULIN-CIVIL et M. Pierre SCHARFF. Pour des raisons professionnelles, Mme MOULIN-CIVIL a été contrainte de quitter son mandat à l'Epss dans le courant de la même année.

A 2. Le fonctionnement

En 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois :

- Le 12 janvier 2012.
- Le 05 avril 2012.
- Le 13 septembre 2012.

L'organisation du centenaire de l'association, prévu en 2013, a mobilisé plusieurs membres du Conseil d'Administration dans une commission ad hoc.

Près de 10 rencontres ont eu lieu sur ce chantier. Le président, Jean Bastide, a entrepris un gros travail de recherche sur les origines et les fondements historiques, philosophiques et politiques de l'Epss. Ce travail devra trouver toute sa place lors des deux manifestations prévues pour le centenaire.

A ces réunions se sont ajoutées celles du bureau du Conseil d'Administration qui ont été au nombre de 5.

B- LES SECTEURS D'ACTIVITES

Introduction

799

Les effectifs d'apprenants au 31 décembre 2012 totalisent **799**. Ce chiffre montre une stabilisation par rapport à l'année 2011 qui en comptait 799.

Des parcours de formations selon trois voies d'accès

Les étudiants de l'**epss** peuvent effectuer leur parcours de formation et de professionnalisation selon 3 voies : **voie directe, situation d'emploi, apprentissage.**

Une diversité de formations initiales, supérieures et continues

Du niveau V au niveau II, l'**epss** prépare les apprenants à de nombreux métiers, certificats et diplômes de l'intervention sociale.

L'**epss** accueille des publics jeunes, adultes, salariés, apprentis, étudiants en formation initiale diplômante ou en formation continue.

En outre, l'ensemble des diplômes est ouvert à la validation des acquis de l'expérience.

Tableau des effectifs au 31.12.2012

	Réel				Théorique		
	2010	2011	2012	Ecart 2011/2012	Capacité VD*	Capacité SE*	Capacité Appr*
Pôle Formations Supérieures	38	88	75	-14,77%			
CAFERUIS	25	36	48	33%		50	
DPF		20		-100%		20	
MJPM	13	32	27	-16%		20	
Pôle AS, ES et EJE	483	488	484	-0,82%			
ASS 1 VD	64	45	54	20%	57		
ASS 2 VD	48	60	42	-30%	56		
ASS 3 VD	52	46	53	15%	56		
ASS 1 SE	1	1		-100%			
ASS 2 SE	2	2	1	-50%			
ASS 3 SE	10	14	11	-21%			
ASS 1 APPR	1		5	-			20
ASS 2 APPR	4	1	1	0%			20
ASS 3 APPR	1	4	6	50%			20
ES 1 VD	62	61	61	0%	60		
ES 2 VD	64	63	61	-3%	60		
ES 3 VD	57	59	62	5%	60		
ESSE 1	7	6	6	0%		34	
ESSE 2	19	12	9	-25%		34	
ESSE 3	31	36	19	-47%		34	
ES 1 APPR	15	17	13	-24%			26
ES 2 APPR	26	20	22	10%			26
ES 3 APPR	19	24	22	-8%			26
EJE 1 VD		17	17	0%	15		
EJE 2 VD			16	-	15		
EJE 1 SE			1	-		20	
EJE 2 SE				-		20	
EJE 1 APPR			2	-			10
EJE 2 APPR				-			10
Pôle Nouvelles filières	221	201	214	6,47%			
ME 1 VD	31	25	26	4%	25		
ME 2 VD	22	25	24	-4%	25		
ME 1 SE	27	18	24	33%		20	
ME 2 SE	36	29	23	-21%		20	
ME 1 APPR	6	11	15	36%			20
ME 2 APPR	7	7	10	43%			20
TISF 1 VD	14	19	11	-42%	12		
TISF 2 VD	14	11	14	27%	12		
TISF 1 SE	5	2	3	50%		25	
TISF 2 SE	13	6	8	33%		25	
AMP VD			13	-	10		
AMP SE	23	27	28	4%		30	
AVS VD	5	6	5	-17%	8		
AVS SE	4	1	1	0%		8	
AF SE	14	14	9	-36%		20	
Formation continue qualifiante	0	22	26	- 22,73%			
SDN		12	10	-17%		10	
MDM		10	7	-30%		10	
Tuteur Module 1			9				
TOTAL	742	799	799	-1,13%	471	400	198

* Légende : APPR = apprentissage, VD = voie directe, SE = situation d'emploi

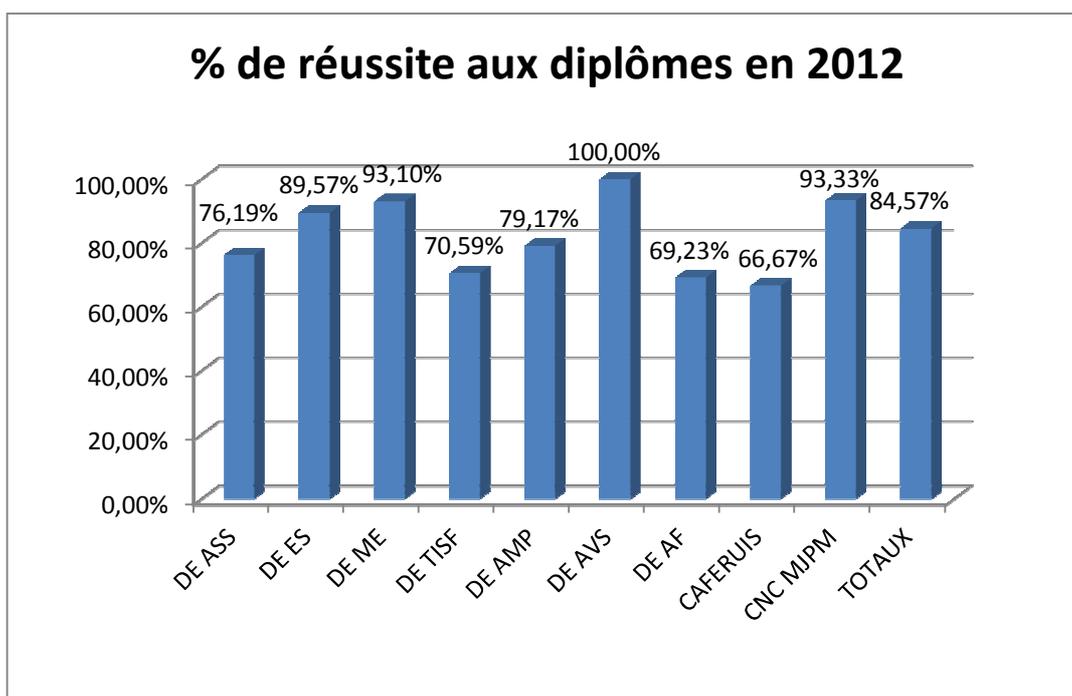
L'année 2012 est illustrée une stabilisation des effectifs par rapport à 2011.

Ces dernières années, du nombre de candidats à l'entrée en formation à un métier du social a enregistré une baisse régulière. Une crise d'ordre structurel, inhérente au champ de la formation en travail social, semble concerner aujourd'hui l'ensemble des établissements de formation sur tout le territoire national. Ce constat génère une diversité d'hypothèses, sans nul doute à croiser : une baisse de l'attractivité des professions sociales

aujourd'hui et *ipso facto* un problème de visibilité des métiers, une reconnaissance insuffisante du champ, des conditions d'exercice professionnel rendues plus difficiles eu égard au contexte de crise économique imposant des contraintes budgétaires croissantes, une tension formation/emploi, une évolution du profil des publics accompagnés...

Ces difficultés mettent toutefois en exergue la nécessité de réfléchir aux évolutions nécessaires tant des métiers que des formations qui y préparent.

Des taux de réussite élevés et stables



L'Epss montre de bons résultats aux épreuves des différents diplômes d'Etat. Avec un taux de réussite moyen de **84,57%**, on note une stabilisation par rapport à 2011 (84,55%).

De manière générale et pour l'ensemble des diplômes, l'**epss** maintient une place honorable, la situant au même niveau, voire même au-delà, de la moyenne régionale.

Une pédagogie en mouvement insérée dans un projet associatif

Forte d'une « charte des convictions », comme fondation de ses « principes d'action », l'École Pratique de Service Social veille, dans son évolution et en dépit de la pression des enjeux économiques, à la mise en acte d'une pédagogie dont les racines se plongent dans un passé centenaire.

La personne humaine est et reste au cœur de l'action pédagogique que vise à former des citoyens à l'esprit critique par une co-construction de compétences faites de savoirs, savoir-être et savoir-faire.

Notre charte pédagogique précise que *« l'École est un outil au service d'une conception de l'intervention sociale qui vise la transformation par la société elle-même et dans un cadre démocratique, les conditions de vie et des rapports sociaux »*.

De fait, l'Epss s'engage sur deux principes fondamentaux que sont la liberté de conscience et, son corollaire, la liberté de penser, toutes deux étant la condition d'une « responsabilité éthique » (E. LEVINAS) indispensable au travail social.

Un tournant en 2012 : l'inscription des formations de niveaux III dans l'espace européen de l'enseignement supérieur

Depuis la rentrée de septembre 2012, les étudiants en formation d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants, suivent un parcours de formation construit en « European transfert credit system » ou ECTS. Cette mise en conformité répond aux exigences de l'enseignement supérieur européen en termes de lisibilité et d'ouverture vers une mobilité étudiante et professionnelle.

Les trois dossiers de déclaration préalable ont été agréés par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de l'Île de France en décembre 2012.

Un important travail d'équipe a été nécessaire pour une traduction en ECTS impliquant un remaniement et un rééquilibrage des parcours de formation.

Cette nouvelle structuration en « crédits ECTS » est catalyseur d'une meilleure visibilité de la progression de l'étudiant.

Bien que les référentiels de formation demeurent inchangés et l'organisation en domaines de compétences maintenue, des changements ont été opérés et sont venus mettre en lumière les modalités d'accompagnement pédagogiques au plus près de chaque étudiant.

Parmi les changements, on note :

- ❖ Une construction des formations non plus en 3 années mais en 6 semestres.
- ❖ Une déclinaison de chaque domaine de compétences en modules.
- ❖ Une validation semestrielle des acquis de l'étudiant.
- ❖ Une prise en compte, dans la validation, du temps de travail personnel en sus des temps de présence pratique et théorique.
- ❖ La création, pour les formateurs Epss, de responsabilités dites « référence de promotion » ; « référence de DC » et une responsabilité par module.

2013, 1^{ère} année de mise en œuvre empirique de cette nouvelle architecture des formations, fera l'objet d'une évaluation en équipe et de réajustements pour une pédagogie adaptée.

L'enseignement supérieur européen ouvre des perspectives de mobilité non seulement pour les étudiants mais aussi les formateurs.

Une pédagogie qui s'expérimente et innove pour un accompagnement au plus près de l'étudiant

Plusieurs axes de travail sous-tendent l'ensemble des projets pédagogiques qui organise chaque formation dispensée à l'Epss :

Le 1^{er} axe vise, sur le long terme, à développer les parcours communs par la construction de cycles fondamentaux partagés, catalyseur du sentiment d'appartenance au champ du travail social.

Le deuxième axe consiste à décloisonner les pratiques pédagogiques par une **transversalité des formations** qui conjugue cours théoriques et stages, impliquant une pratique pédagogique adaptée et réflexive.

Le 3^{ème} axe relève de **l'accompagnement individualisé** des parcours inscrit dans les orientations de la loi du 24 novembre 2009 relative à la formation tout au long de la vie aux préconisations du schéma régional des formations sanitaires et sociales et aux « orientations pour les formations sociales 2011-2013 », validées par le Ministère de la Solidarité et de la cohésion sociale.

Les chantiers à venir pour un projet d'école

Eu égard aux évolutions du champ de la formation en travail social, avec en particulier la création de Hautes Ecoles Professionnelles en Action Sociale et de Santé (HEPASS), l'Epss est amenée à préciser les orientations de son approche pédagogique et de ses spécificités

L'élaboration d'un projet d'école peut ainsi être envisagée.

Dans cette perspective, des chantiers pédagogiques ont été préalablement esquissés avec, pour finalité, la construction d'une culture commune et partagée.

Ainsi, sont mis en réflexion, pour les années à venir, 9 chantiers :

1. « Engagement dans une démarche pédagogique partagée ». Ce 1^{er} chantier se décline en 3 pôles d'action que sont l'accompagnement pédagogique, les pratiques pédagogiques de communication et de sélection, l'alternance.
2. « ouverture de l'epss aux échanges internationaux »
3. « développement du partenariat local »
4. « Plan d'activités des formateurs »
5. « cours de langues »
6. « accompagnement à l'écriture des étudiants en difficulté »
7. « l'apprentissage »
8. « développement de l'attractivité des formations sociales »
9. « la vie institutionnelle à l'Epss ».

La construction d'une culture pédagogique partagée nécessite l'investissement de tous sur le long terme. Cette vision de pratiques communes de la formation en travail social, ancrée dans les valeurs de notre association, renforcera l'attractivité de l'Epss, en tenant compte du contexte social, économique et politique.

Promouvoir la fonction recherche dans les centres de formation

La recherche en travail social constitue un axe majeur de développement, portée aujourd'hui par les instances nationales, dont UNAFORIS, à travers la création des HEPASS.

La participation de l'**epss** au GRIF ouvre la perspective d'une dynamique d'adaptation, de développement et de production des savoirs du travail social. En outre, l'organisation de séminaires et de journées de réflexion autour des pratiques pédagogiques contribue à la construction d'une réflexion partagée, source d'enrichissement. L'**epss** a pour volonté d'être une organisation apprenante au sein de laquelle l'équipe pédagogique opère un questionnement permanent sur les modalités et pratiques pédagogiques.

Conclusion

L'Epss ou « **Ecole pratique de service social** » dévoile, à travers son nom, une volonté historique de mettre en œuvre une pédagogie fondée sur une alliance théorique féconde tout en demeurant dans le concret de la pratique et de l'identité de métier.

Les valeurs qui constituent les fondations de l'Epss seront mises à l'honneur en 2013, à l'occasion de la célébration de son centenaire.

B1- Les pôles pédagogiques

B 1.1 Pôle Formations niveau IV et V

Préambule

Le Pôle Nouvelles Filières a en charge la mise en œuvre des formations préparant aux Diplômes d'Etat de **Moniteur-Educateur, Technicien de l'intervention Sociale et Familiale, Auxiliaire de Vie Sociale, Aide Médico-Psychologique et Assistant Familial**. Depuis octobre 2012, le Pôle met également en œuvre la formation de **Maîtresse de Maison et Surveillant de Nuit**, jusqu'alors organisée par le GIE-RELIEF.

Les formations dispensées par le Pôle sont accessibles par l'ensemble des voies actuellement possibles : voie directe, apprentissage, situation d'emploi. La formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Assistant familial est ouverte seulement aux salariés disposant d'un agrément. De même, la formation de maîtresse de Maison et de Surveillant de Nuit est dispensée essentiellement à des salariés du secteur en poste. Dans le cadre d'un partenariat avec une entreprise d'insertion, cette formation accueille également des salariés en vue d'un accès à un emploi pérenne dans le secteur.

L'équipe du Pôle Nouvelles Filières est composée d'un chef de service, d'une assistante et de quatre formateurs, depuis septembre 2012, soit 6 ETP.

Une redistribution des responsabilités de formation a été opérée, afin de maintenir l'ensemble des dispositifs portés par le Pôle.

L'activité du Pôle relève principalement de la construction et de l'accompagnement du parcours de formation des étudiants.

Cette mission première s'exerce en **transversalité** avec l'ensemble des pôles et services de l'**epss**. L'équipe contribue ainsi aux visites de stage, aux certifications, aux groupes de travail et de réflexion pédagogiques, aux orientations à mettre en œuvre, ou encore aux actions de communication et de sélection à destination des futurs candidats.

En 2012, le Pôle a œuvré à la finalisation de l'organisation des techniques éducatives et des activités de développement culturel, qui avaient fait l'objet, au cours de l'année 2011, d'un diagnostic.

Le Pôle est également impliqué dans l'organisation et l'évaluation de séquences de formation inter filières, qui contribuent à la mise en œuvre de la transversalité visée par le projet pédagogique de l'école.

Par ailleurs, au cours de l'année, le Pôle a été chargé de mener, en collaboration avec l'ensemble des Pôles

et services, une analyse et de produire des préconisations sur la question de l'absentéisme et de la mobilité européenne des étudiants. Cette implication a contribué, entre autres, à la mise en œuvre de la Charte d'assiduité intégrée désormais au règlement intérieur de l'epss.

Depuis octobre 2012, le Pôle est engagé dans un groupe de travail chargé de produire un diagnostic et des préconisations sur la mise en œuvre des Groupes d'Analyse de la Pratique, qui constituent un des espaces pédagogiques de la professionnalisation des étudiants.

A l'externe, l'ensemble des membres de l'équipe du Pôle Nouvelle Filières est impliqué activement au développement partenarial de l'école. Deux membres de l'équipe siègent dans deux commissions nationales d'UNAFORIS, et deux autres dans deux commissions régionales d'UNAFORIS Ile-de-France. Un membre de l'équipe participe aux travaux de recherche portés par le GRIF. Enfin, un membre de l'équipe est chargé du développement des partenariats culturels. Ces engagements participent à alimenter les réflexions pédagogiques et le développement de la qualité de l'offre de formation de l'école, ainsi qu'à l'analyse des enjeux actuels de la formation en travail social.

Les effectifs en formation : évolution globale et analyse.

Au cours de l'année 2012, le Pôle a formé **346 étudiants**, et accueilli en moyenne par mois, **237 étudiants**. L'augmentation de l'effectif global est en partie liée, depuis janvier 2012, à l'accès à la formation d'AMP en voie directe, à l'ouverture d'une seconde promotion préparant le DEAF, et, depuis octobre 2012, de la formation

Maîtresse de Maison et Surveillant de Nuit.

Si les effectifs de la formation des moniteurs-Educateurs ont connu une hausse en septembre 2012, celle-ci ne saurait cependant pallier les difficultés de recrutement des étudiants, y compris en voie directe, des filières AVS, TISF à la rentrée.

Une communication davantage ciblée a été mise en œuvre, aux côtés du service AAC. Celle-ci reste à maintenir et à renforcer, notamment à destination des employeurs.

Nous constatons en effet, depuis ces dernières années, une baisse notable des étudiants inscrits en situation d'emploi. Seule la formation des moniteurs-éducateurs a vu augmenter ses effectifs d'étudiants salariés et notamment d'apprentis.

Depuis janvier 2011, le Pôle dispense la formation préparatoire au DEAF. La mise en œuvre de cette formation s'inscrit dans la logique de développement partenarial avec les acteurs professionnels du territoire. L'ouverture du second groupe prévue en janvier 2012, et reportée au mois d'avril, a pu être réalisée grâce au soutien des employeurs partenaires. Il nous faut cependant envisager d'élargir notre prospection, afin de garantir le maintien de ce dispositif et la réponse aux besoins de formation des professionnels du territoire.

Les résultats aux DE : un taux de réussite appréciable

Les résultats aux différentes sessions des diplômes d'Etat sont honorables pour le pôle

86,5%
Taux de réussite moyen

Nouvelles Filières, même si nous pouvons constater une baisse de celui-ci. Cette baisse occasionne

l'augmentation du nombre de stagiaires ayant obtenu une validation partielle de leur diplôme. En effet, sur 119 stagiaires inscrits, toutes formations du pôle confondues, 16 d'entre eux ont obtenu une validation partielle, ce qui augmente de fait la construction de parcours individualisés post-DE.

Le taux de réussite pour l'ensemble des formations portées par le Pôle est de **86.5%**.

Nous pouvons noter un taux de réussite de **100 % au DEAVS, comme en 2011**.

Les résultats au **DEME**, représentant l'effectif le plus important de candidats présentés (58) est sensiblement constant : **93% contre 96.77% en 2011**, soit 54 candidats admis.

Nous pouvons établir un constat identique concernant les résultats au **DEAMP**, puisque sur les deux sessions (mai et novembre), 21 candidats ont été admis sur les 24 présentés, soit un taux de réussite de **88%, contre 90.91% en 2011**.

Une baisse sensible est cependant à noter en ce qui concerne les résultats au **DETISF**, puisque sur les 17 candidats présentés, 12 ont été admis, portant le taux de réussite à **71% contre 88.89% en 2011**.

Les résultats au **DEAF** s'élèvent à **69%** pour la première promotion, présentée en novembre 2012. Sur 13 candidats, 9 d'entre eux ont été admis au diplôme.

Si certains résultats sont constants, les écarts identifiés doivent cependant être analysés pour en identifier les causes réelles et apporter les ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires.

Des projets et des perspectives à venir

La stratégie de développement global des formations de niveaux IV et V doit être poursuivie. Il s'agit en particulier de favoriser une meilleure connaissance des métiers et des formations auprès des candidats potentiels, mais aussi à destination des terrains professionnels. Ainsi, le travail de collaboration avec le service AAC est renforcé et des actions prioritaires sont d'ores et déjà définies, en particulier une communication auprès des employeurs et une analyse partagée de leurs besoins en formation et en recrutement.

Un travail de mise en lien des candidats potentiels à la recherche de contrats de professionnalisation est également à l'étude à l'issue des sélections, notamment pour les formations AMP, TISF et AVS.

La transversalité des formations de niveaux IV et V demeure un axe central de développement. Le Pôle reste engagé à ce titre sur les actions pouvant concourir à sa mise en œuvre.

Un travail a été engagé, au cours du dernier trimestre, en lien avec le service Alternance, et sera poursuivi tout au long de l'année 2013, sur les outils pédagogiques à destination des terrains professionnels. Ce travail est en relation également avec les dispositifs de formation au Tutorat et de Référent de Site Qualifiant porté par le service Alternance.

Le Pôle reste attentif également aux réflexions menées sur l'organisation de parcours communs inscrits dans une **transversalité** plus large des formations et ce, en cohérence avec les orientations de l'UNAFORIS partagées par l'**epss**.

B 1.2 Pôle Formations niveau III

Préambule

Le Pôle Formations niveau III forme, selon les trois voies d'accès, les étudiants aux diplômes d'Etat **d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants.**

L'équipe du pôle est constituée, au 31 décembre 2012, d'un responsable de pôle, de 11 formateurs (10,2 ETP) et de 2 assistantes de formation.

En 2012, l'équipe a connu un renouvellement : Une nouvelle formatrice a pris ses fonctions en septembre 2012 auprès des étudiants éducateurs spécialisés en voie directe.

0,4 ETP ont été créés sur le pôle du fait de l'accueil d'une nouvelle promotion d'étudiantes en formation d'éducateur de Jeunes enfants et d'un rééquilibrage des charges sur la formation au DEES.

Les 3 dossiers de déclaration préalable ont été agréés par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de l'Île de France en décembre 2012.

Un Pôle conséquent à l'epss

Le pôle a assuré, au 30 juin 2012, la formation de **484 étudiants** dont 173 étudiants en formation d'assistant de service social (149 étudiants en voie directe, 12 en situation d'emploi (post-VAE et post DEASS) et 12 étudiants en apprentissage), 275 en formation d'éducateur spécialisé (179 en voies directes, 57 en situations d'emploi et

62 apprentis) et 17 étudiantes en formation d'éducatrice de Jeunes Enfants en voie directe.

Le pôle Formations niveau 3 a accueilli, en septembre 2012, une seconde promotion de 20 étudiantes en formation d'éducateur de jeunes enfants dont 17 en voie directe, 1 en situation d'emploi (CIF) et 2 en apprentissage.

Restructuration des projets pédagogiques et mise en œuvre des formations en ECTS

L'ensemble de l'équipe pédagogique s'est impliquée durant l'année 2012 dans les différents groupes de travail traitant de la mise en place des ECTS (European Credits Transfer System) des 3 formations préparant aux DEASS, DEES, DEEJE. L'ensemble des projets pédagogiques a ainsi été modifié et structuré en modules référés à des Domaines de Compétences (DC). Les formateurs permanents ont ainsi pris sous leur responsabilité la référence des 35 modules du DEASS, des 38 modules du DEEJE des 35 modules du DEES. La transversalité s'en trouve ainsi renforcée. Par ailleurs, les responsabilités de DC ont été réaffirmées et clarifiées.

Cette mise en crédits européens des formations de niveau 3 est effective, auprès des 159 étudiants en 1^{ère} année de formation depuis la rentrée de septembre 2012.

Pour chaque formation, le pôle est amené à se référer à 2 projets pédagogiques : l'un en ECTS, l'autre relevant des réformes antérieures et ce, jusqu'en 2014.

La Formation des assistants de service social

L'epss a présenté 63 étudiants au DEASS dont 4 en apprentissage. 48 étudiants ont obtenu la totalité de leurs domaines de compétences. 15 n'ont eu qu'une obtention partielle de leur DEASS. L'ensemble des étudiants ayant validé partiellement leur diplôme en 2011 ont obtenu leur Diplôme d'Etat en 2012.

76,2 %
de réussite au D.E.
Les résultats sont très satisfaisants.

Le recrutement des étudiants en formation d'assistant de service social s'est avéré, à nouveau, difficile à la rentrée 2012. Néanmoins, et grâce aux efforts conjugués des différents pôles et services, 59 étudiants dont 3 apprentis ont effectué leur rentrée en septembre 2012. Les difficultés de recrutement s'observent au niveau national et tendent à se renforcer. A la rentrée 2012, 3 apprentis ont intégré la formation au DEASS. La reconnaissance de cette voie d'entrée en formation progresse mais reste encore peu développée.

La Formation des éducateurs spécialisés

L'année 2012 est une année de refonte du projet pédagogique ES initiée par la mise en place des crédits européens.

93 %
de réussite au D.E.
Les résultats sont très satisfaisants.

L'epss a présenté 2 promotions d'étudiants : 1 en voie directe, 1 en situation d'emploi et apprentissage. 115 étudiants ont passés le DEES dont 24 en apprentissage. 103 étudiants ont obtenu la totalité de leurs domaines de compétences. 12 n'ont eu qu'une obtention partielle de leur DEES.

En 2012, les résultats au DEES ont sensiblement progressé. Ces résultats s'inscrivent dans la moyenne régionale qui a, elle-même, progressé. La création d'une fonction de coordination des personnes qui repassent leur diplôme a permis un suivi plus soutenu de ces étudiants et une meilleure efficacité des résultats.

Par ailleurs, la rentrée de septembre 2012 confirme la baisse, observée les 2 années précédentes, des entrées d'étudiants ES en apprentissage : 13 apprentis sont entrés en 1^{ère} année (contre 17 l'année précédente). Nous avons accueilli, à la rentrée de 2012, un effectif total de 56 apprentis sur 3 promotions, soit 5 de moins que l'année précédente.

La tendance à accueillir des étudiants effectuant des parcours partiels (post diplôme d'Etat de moniteur éducateur (DEME), post VAE, avec diplômes apportant des allègements validés en commission d'allègements) se confirme en 2012. Ces parcours de formation nécessitent un accompagnement individualisé sur le plan pédagogique et un traitement administratif (calendriers, plannings, traitement des présences...) personnalisé, mobilisateur pour l'ensemble de l'équipe.

La Formation des éducateurs de jeunes enfants

Compte tenu des besoins du territoire, dont la population est l'une des plus jeunes de France, et de l'intérêt de nos partenaires pour l'ouverture d'une formation E.J.E. à l'epss, nous avons obtenu, en avril 2009, de la D.R.J.S.C.S. d'I.D.F., l'habilitation à former des éducateurs de jeunes enfants.

Nous avons accueilli, en septembre 2012, une seconde promotion de 20 éducatrices de jeunes enfants dont 2 apprenties et 1 candidate effectuant sa formation dans le cadre d'un Congé Individuel de formation (CIF). 2 places supplémentaires et exceptionnelles ont été accordées par redéploiement par le CRIF. La formation de cette promotion a débuté sur un nouveau projet pédagogique structuré en modules et intégrant la mise en crédits européens (ECTS).

16 étudiantes entrées en septembre 2011 sont passées en deuxième année. Leur formation se poursuit sur l'ancien projet pédagogique. Une étudiante a demandé sa réorientation vers le DEES qu'elle a obtenue.

La formatrice, recrutée en septembre 2011, à mi-temps, a vu son temps de travail augmenté de 0,2 ETP à la rentrée de septembre 2012 afin d'accompagner ces 2 promotions

d'EJE. Le travail de collaboration avec la formatrice du pôle Alternance en charge d'accompagner ces étudiantes sur leur lieu de stage a été poursuivi. Un travail de collaboration se poursuit avec la formatrice en charge des certifications.

Les activités pédagogiques transversales

La mise en place des ECTS, effective depuis septembre 2012, a permis, de modifier ou consolider les transversalités existantes de manière à renforcer la cohérence pédagogique sur l'ensemble des formations de niveau 3 (ASS, ES et EJE).

La structuration modulaire de l'ensemble des formations de niveau 3 a permis, en outre, de donner une meilleure visibilité de l'ensemble des parcours respectifs et de renforcer les partenariats interfilières.

Ont été poursuivies également les mises en œuvre des séquences de formation permettant aux étudiants assistants de service social et techniciens de l'intervention sociale et familiale de réfléchir ensemble à des situations professionnelles et de mutualiser leurs expériences. Les « journées interfilières » ont, pour la première fois, concerné l'ensemble des formations des niveaux 3 à 5 et furent une belle réussite de transversalité et de pertinence pédagogique.

B 1.3 Pôle Formations supérieures

Préambule

Ce pôle répond à l'objectif de développer au sein de l'epss des formations supérieures post-formations initiales, afin d'étendre l'offre de formations notamment de niveaux II et I pour ce qui est des formations à l'encadrement.

Ainsi, ce pôle a géré, sur cette année 2012, 2 formations particulières, du **CAFERUIS** (Certificat d'Aptitude Aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale), et de **MJPM** (Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs).

Ces 2 formations ont conduit au suivi plus ou moins conséquent, et sur différents temps de l'année, de 6 promotions.

En 2012, ce pôle est composé d'un responsable, d'une assistante de direction à temps partiel, d'un chargé d'enseignement à temps très partiel ; de plus, il bénéficie de la participation de nombreux intervenants vacataires.

L'activité de l'année

La formation Caferuis

Cette année a vu se conforter cette formation avec l'accueil, en octobre 2012, de la quatrième promotion. L'activité a ainsi pris en compte :

➤ La promotion 2011

Cette promotion comprenait encore 4 stagiaires n'ayant pu passer ou réussir l'épreuve finale du mémoire à la DRJSCS, stagiaires qui ont profité d'une toute fin de formation à l'epss.

➤ La promotion 2012

Cette promotion, composée de 12 stagiaires, a terminé sa formation en mars 2012 avec l'épreuve finale du mémoire à la DRJSCS.

➤ La promotion 2013

Cette formation a débuté en octobre 2011 et se terminera en mars 2013 avec l'épreuve finale du mémoire à la DRJSCS. 21 stagiaires composent actuellement cette promotion. 2 stagiaires ont arrêté leur formation en cours d'année.

Enfin, nous avons intégré 5 stagiaires à cette promotion, sur des parcours allégés (formation commencée dans un autre centre de formation, parcours post VAE ou complément de formation), ce qui a permis de répondre à des demandes de formation spécifiques bien ancrées dans la réalité de formation des cadres hiérarchiques du secteur.

Les résultats

➤ La promotion 2011

- 4 stagiaires se sont présentés à cette dernière épreuve en 2012
- Les 4 stagiaires sont diplômés

➤ La promotion 2012

11 stagiaires se sont présentés :

- 9 stagiaires sont diplômés
- 2 stagiaires repassent en 2013
- 1 stagiaire doit se présenter pour la première fois en 2013.

➤ La promotion 2014

Cette quatrième promotion est composée de 19 stagiaires. Nous retrouvons sensiblement le même profil que pour la promotion précédente, à savoir : une promotion très féminisée (95%), avec peu de stagiaires en poste d'encadrement hiérarchique (26%), ce qui peut s'expliquer par le rajeunissement de l'âge des stagiaires, ces derniers travaillant majoritairement sur le Val d'Oise (68%), renforçant ainsi la logique propre au territoire.

La formation MJPM

Nous avons mis en place, pour la troisième année consécutive, cette formation de mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Cependant, nous percevons, sur cette année 2012, deux faits particuliers par rapport aux promotions précédentes.

D'une part, après une année 2012 comprenant un nombre important de 34 stagiaires, nous avons accueilli une promotion de seulement 14 stagiaires. D'autre part, le profil des stagiaires de cette promotion se modifie, puisqu'il s'agit en majorité de jeunes salariés, avec un nombre de stagiaires en reconversion professionnelle tendant grandement à diminuer.

➤ **La promotion MJMP 2012**

Cette promotion était la deuxième engagée à l'epss sur un parcours complet de 300 heures de formation théorique, de janvier à décembre.

Les résultats

➤ La promotion 2011

8 stagiaires devaient repasser 1 ou 2 épreuves en 2012 :

- 6 stagiaires sont diplômés en 2012
- 2 stagiaires ont fait le choix de ne pas poursuivre leur formation à l'epss.

➤ La promotion 2012

Sur les 14 stagiaires engagés dans cette formation :

- 13 stagiaires ont obtenu leur CNC en 2012
- 1 stagiaire repassera la dernière épreuve courant 2013

Par ailleurs, nous avons continué à travailler, au début de l'année 2012, au rapprochement entre la faculté de Droit de l'université de Cergy et l'epss, pour concevoir un partenariat visant la mise en place conjointe d'un D.U. de mandataire judiciaire. Ce travail de coopération est pour l'instant arrêté du fait de la diminution drastique des demandes de formation de mandataire judiciaire, dans un contexte conjoncturel très contraint ne permettant pas d'alimenter un dispositif commun de formation dans ce cadre universitaire sur 2013.

Les formations DPF et MAJ

Peu de demandes ont été déposées à l'epss pour ces formations DPF (Délégué aux prestations familiales) et MAJ (Mesure d'accompagnement judiciaire), ce qui ne permet pas une ouverture pour 2012. Plusieurs explications aident à comprendre cette désaffection ; en effet, pour la formation DPF, les professionnels ont tous été formés et trop peu d'établissements assurent cette mission en Ile de France. Pour la formation MAJ, il manque actuellement une volonté politique de développer cette nouvelle fonction au sein des départements, du fait notamment des restrictions budgétaires qui touchent la fonction publique territoriale.

Prévisions de l'activité pour l'année prochaine

Le pôle souhaite conforter et stabiliser son activité pédagogique autour des formations dispensées et de l'accompagnement des stagiaires vers les certifications finales. Concrètement, notre activité portera sur :

- **La formation du Caferuis**
 - La fin de formation pour les promotions 2012 et 2013,
 - La continuation de l'accompagnement pour la promotion 2014,
 - L'accueil de la nouvelle promotion 2015 en octobre prochain.

- **La formation de Mandataire judiciaire**

- Le rattrapage de fin de formation pour la promotion 2012
- L'accompagnement de la promotion 2013.

- **La formation MAJ**

- La réalisation d'une formation partielle sur site, pour une institution partenaire.

Vers une formation de niveau I

Enfin, ce pôle travaille actuellement, avec le département des sciences humaines et sociales de l'université de Cergy-Pontoise, à la création d'une formation de niveau I visant des fonctions d'encadrement, de pilotage et de développement dans le secteur social ou médico-social. Il s'agit, en cela, de prolonger le diplôme du Caferuis (niveau II) pour les stagiaires souhaitant poursuivre vers un Master (niveau I).

Cette formation tend à compléter l'offre de formation de l'epss, pour accompagner les stagiaires dans leurs visées de promotion sociale au sein de ce secteur professionnel, avec des formations allant du niveau V à I. Cette préoccupation répond également à la perspective de mise en place des HEPASS (Hautes écoles professionnelles en action sociale et de santé) pour renforcer la structuration de l'appareil de formation des travailleurs sociaux sur le territoire français.

Conclusion

Sur cette année écoulée, ce sont 84 stagiaires qui, pour un temps de formation plus ou moins long et global, ont participé à une ou plusieurs séquences de formation sur le pôle, lequel réalise un travail très conséquent d'ingénierie pédagogique pour s'adapter à plusieurs logiques de formation et ainsi répondre à l'attente de formation individuelle des stagiaires et des employeurs de notre secteur.

Ce travail s'est réalisé, d'une part, grâce à un travail d'assistant administratif et pédagogique opérationnel et efficace, d'autre part grâce à la participation impliquée de formateurs de l'epss et d'intervenants extérieurs pour conduire les formations engagées et accompagner tous les stagiaires dans leur parcours individualisé. Il doit également à la présence des services transversaux internes à l'epss, pour un travail commun concret lors de l'admission, de l'accompagnement et de la certification des stagiaires.

L'année 2013 confirmera-t-elle l'intérêt porté à la formation du Caferuis sur ces deux dernières années par les institutions du territoire ? Pour les formations MJPM, DPF et MAJ, il est à craindre une accentuation de la baisse des demandes de formation ressentie depuis un an.

Enfin, nous allons expérimenter, sur cette année à venir, une nouvelle organisation au sein de l'epss, avec la mise en place d'une direction des formations supérieures et continues. Cela permettra d'ouvrir notre espace pédagogique à d'autres activités et à l'accueil de nouveaux stagiaires.

B 1.4 Pôle des Formations préparatoires, continues et VAE

A / Panorama de l'activité générale

En 2012, l'activité de formation continue, d'accompagnement à la VAE et de préparation aux épreuves d'admission, de l'**epss** a été mise en œuvre par Relief, groupement d'intérêt économique, fondé en 1999 par l'association de l'Ecole Pratique de Service Social et la Fondation Diaconesses de Reuilly.

Suite à la décision de dissolution du GIE, cette activité sera reprise par l'epss le 1^{er} janvier 2013.

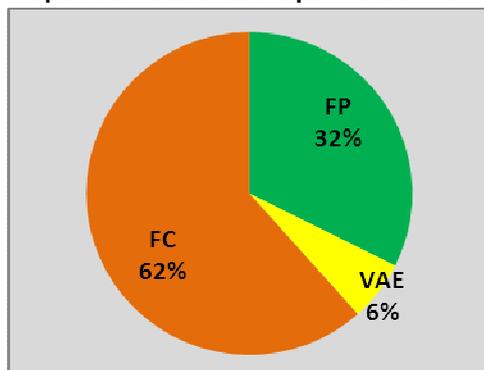
2012 est marquée par une légère croissance du volume de l'activité globale (+12%).

Le pôle des formations préparatoires aux épreuves de sélection, voit ses effectifs augmenter de 30% par rapport à 2011.

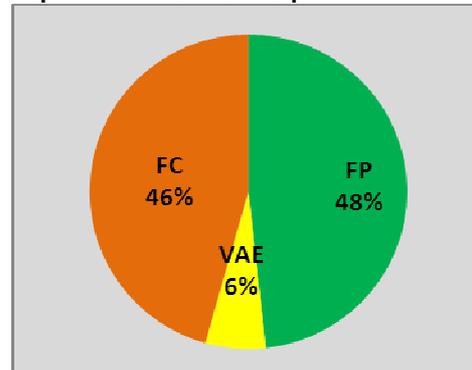
ANNEES	FP Formations Préparatoires aux épreuves de sélection		VAE Validation des Acquis de l'Expérience		FC Formation Continue		TOTAL Activité Formation Relief	
	Effectif stagiaire	Heures stagiaires	Effectif stagiaire	Heures stagiaires	Effectif stagiaire	Heures stagiaires	Effectif stagiaire	Heures stagiaires
2011	417	20 840	78	1 235	793	21 724	1 288	43 799
2012	597	27 982	76	1 366	564	20 224	1 237	49 572
Variation	30%	26%	-3%	10%	-41%	-7%	-4%	12%

L'évolution de la répartition des effectifs entre 2011 et 2012 confirme la volonté de réaffirmer la place du département des Formations préparatoires au sein de Relief.

Répartition des effectifs par Pôle en 2011



Répartition des effectifs par Pôle en 2012



B / Les Formations Préparatoires

L'activité du département des Formations préparatoires et pré qualifiantes, en 2012, se caractérise par :

- **Une prépondérance des effectifs aux préparations du secteur sanitaire (66%) par rapport au secteur social (34%)**
- **Une localisation sur Paris et Cergy-Pontoise**

Les dispositifs à destination des candidats ES ; ASS ; EJE et ME, planifiés sur Cergy, ont pu ouvrir pour la première fois depuis 4 ans, notamment grâce au travail de communication réalisé en lien avec le service Admission et communication de l'epss.

- Le développement des formations pré qualifiantes et d'insertion

- Reconstitution d'un 7^{ème} Chantier insertion « aide à domicile garde d'enfant » avec un volet formation-professionnalisation approfondi, et un accompagnement formatif des tuteurs en crèche.
- Ouverture d'un 1^{er} Chantier insertion « Aide aux personnes âgées » avec un volet professionnalisation, une préparation au concours Aide-Soignant, et un accompagnement formatif des tuteurs en EHPAD.

La réussite de ces dispositifs, alternant période de formation et de travail en crèche ou en EHPAD, se traduit par le retour à l'emploi de plus 75% des stagiaires.

En 2012, le Pôle des formations préparatoires, pré qualifiantes, représente dans l'activité globale de RELIEF :

- ☞ 48% des effectifs (contre 32 % en 2011),
- ☞ 56% des heures stagiaires (contre 47 % en 2011).

Ce Pôle, constitue un socle stable, sur lequel peut s'appuyer le développement d'autres secteurs d'activité.

C / La Validation des Acquis de l'Expérience

L'activité du Pôle VAE en 2012, se caractérise par :

- **Une légère diminution de l'effectif global par rapport à 2011(-3%)**, en raison, de l'absence de référencement de RELIEF comme organisme réalisant des accompagnements à la VAE des diplômés du secteur sanitaire.
- **Des accompagnements VAE aux diplômés du secteur social du niveau 5 au niveau 1**, avec une forte prépondérance des candidats à la VAE ES et AVS.

- Une augmentation de 11% du nombre d'accompagnement sur la VAE au DEES

EVOLUTION EFFECTIF	VAE DEES	VAE DEAVS	VAE DEASS	VAE DEME	VAE CAFERUIS	VAE CAFDES
2011	40	18	8	5	0	0
2012	45	17	6	4	3	1

- Un taux de réussite supérieur à la moyenne nationale

TAUX DE VALIDATION TOTALE 2012	VAE DEES	VAE DEAVS	VAE DEASS	VAE DEME
Résultats Relief* (*) à partir des résultats des jurys 2012	59%	40%	49%	54%
Résultats nationaux** (**) à partir des résultats communiqués	52%	37%	33%	42%

En 2012, La part du Pôle VAE dans l'activité globale de RELIEF, est identique à l'année précédente et représente :

- ☞ 6 % des effectifs
- ☞ 3 % des heures stagiaires

Si la part de ce Pôle reste peu élevée, il représente cependant une réelle plus-value en terme d'activité. En effet, la voie d'accès au diplôme par le biais de la VAE, s'avère être un enjeu politique important dans lequel les finalités du groupement s'inscrivent pleinement.

D / La Formation Continue

L'activité du département des formations continues en 2012 se caractérise par :

- Une diminution de l'effectif global de 41% par rapport à 2011, notamment en raison de la baisse des effectifs sur le secteur sanitaire et du développement des dispositifs en groupe restreint, au détriment des séminaires.
- Une prépondérance des effectifs de la formation continue du secteur social (97%) par rapport au secteur sanitaire (3%).

- Des dispositifs à destination principalement des salariés de l'action sociale et du secteur éducatif et dans une moindre mesure du secteur médico-social.

En 2012, La part du Pôle Formation continue dans l'activité globale de RELIEF, représente :

- ☞ 46% des effectifs (contre 62 % en 2011),
- ☞ 41 % des heures stagiaires (contre 50 % en 2011).

B 1.5 Les instances pédagogiques

Différentes instances pédagogiques participent à la construction des parcours de formation. Elles constituent des lieux de concertation, d'évaluation, d'élaboration, de réflexion et de décision.

Au sein de l'epss, au plus proche des étudiants...

Les réunions des délégués apprenants avec l'équipe pédagogique

Organisées par pôle, elles sont l'occasion d'appréhender les questions et les propositions éventuelles soumises par les délégués étudiants, stagiaires et apprentis.

Elles sont présidées par le responsable du pôle et constituent un lieu de régulation et d'échanges entre l'équipe pédagogique et les délégués, et les délégués eux-mêmes. Les questions évoquées sont liées à la formation et à son organisation.

Elles ont lieu en moyenne trois fois par an.

Les commissions d'harmonisation

Les «commissions d'harmonisation des jurys» s'inscrivent dans les dispositions des référentiels de certification des formations. Faisant fonction de jury plénier, elles permettent les ajustements éventuels nécessaires à une équité d'évaluation de l'ensemble des candidats. Elles sont présidées par la direction pédagogique ou son représentant et composées de membres des jurys internes et externes au centre de formation.

Les commissions d'orientation

Prévues dans les «règlements intérieurs étudiants», elles se réunissent à la fin de chaque année scolaire pour chaque promotion (sauf les formations de niveau V) afin de statuer sur le passage en année supérieure, le maintien dans l'année, la suspension, la proposition d'arrêt de formation ou toute autre mesure particulière concernant un apprenant.

Une commission d'orientation peut se réunir également à tout moment pour étudier la situation des étudiants et stagiaires dont le parcours de formation ou le comportement nécessite un examen particulier (insuffisance des résultats, difficultés ou non-respect du cadre de la formation tant au centre de formation que sur les sites qualifiants).

Elle est composée de la direction pédagogique (ou de son représentant) qui la préside et prend les décisions ; des formateurs permanents, des chargés d'enseignement, des délégués étudiants, des formateurs ou référents des sites qualifiants, des maîtres d'apprentissage et du Centre de Formation des Apprentis ; chacun participant à l'ensemble des débats. Les étudiants, pour lesquels une mesure hors passage en année supérieure est envisagée par eux-mêmes ou par l'équipe pédagogique, sont entendus par la commission.

La commission de présentation au diplôme

La commission de présentation au Diplôme d'Etat est mise en place au plus tard un mois avant la date fixée par le rectorat ou la DRJSCS pour l'envoi des écrits en vue des épreuves certificatives finales.

La finalité de cette commission est double : elle consiste d'une part à veiller à l'application du cadre réglementaire et, d'autre part, à redynamiser l'étudiant face aux échéances du diplôme. Son objectif général relève de la décision, pour tout établissement de formation, de présenter ou non un étudiant aux épreuves certificatives. Cette commission se compose de la directrice pédagogique qui préside, du responsable du pôle concerné, d'un formateur de chaque pôle, d'un formateur du service Alternance du formateur de l'unité de certification, des délégués des étudiants, d'un représentant de l'Adapss, d'un représentant des employeurs.

Une Commission de validation semestrielle « ECTS »

La nouvelle architecture des formations de niveaux III en crédits européens (ECTS) implique la validation de 30 crédits à l'issue de chaque semestre. Ainsi, la commission de validation semestrielle se réunit pour statuer sur l'octroi desdits crédits, au regard de l'évaluation de l'ensemble des modules. En cas de non validation, elle propose, en concertation avec le responsable du DC et module concerné, des modalités de rattrapage au semestre suivant.

Les conseils Techniques et Pédagogiques

Les conseils techniques et pédagogiques constituent l'instance qui rassemble des représentants des différents acteurs de la formation de l'**epss** : administrateurs, direction, formateurs permanents, enseignants, représentants des étudiants apprentis ou en situation d'emploi, représentants des milieux professionnels, institutions, des personnes qualifiées et des représentants de l'ADAPSS pour les filières avec apprentis.

Les conseils techniques et pédagogiques se réunissent deux fois par an. Ils regroupent deux formations liées telles qu'Educateur Spécialisé et Moniteur Educateur, Auxiliaire de Vie Sociale et Aide Médico-Psychologique, Assistant de Service Social et Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale. Le C.T.P. se réunit en séance plénière une fois par an et rassemble l'ensemble des membres des différents C.T.P.

L'UFA et les instances pédagogiques du C.F.A. de l'ADAPSS

Les représentants de l'**epss**, membres de l'équipe de la direction pédagogique ou représentants apprentis, participent aux instances suivantes :

- Le conseil de perfectionnement réunissant réglementairement la direction du C.F.A., les représentants des U.F.A., la Région, les syndicats professionnels de chaque profession, les délégués apprentis, les autorités de tutelles D.R.J.S.C.S., l'Education Nationale. Il se tient obligatoirement deux fois par an. C'est un espace d'échanges sur les actions de formation qui engagent l'ensemble des acteurs.

- Le comité de direction réunissant la direction du C.F.A. et les directions, ou leurs représentants des U.F.A.
Il se réunit 2 à 3 fois par an. Il répond aux sollicitations des U.F.A. et traite des sujets propres au dispositif C.F.A. / U.F.A. et des problèmes liés à l'apprentissage en vue de l'harmonisation des pratiques des différentes UFA, autour de sujets tels que : les épreuves d'admission, le livret d'apprentissage, le temps de travail personnel dans le cadre des E.C.T.S. etc....

Des instances d'information et de réflexion

Les réunions plénières

Des réunions plénières ont lieu 3 fois par an. Elles constituent un lieu d'information sur les orientations et actions menées et permettent d'aborder les problématiques du champ de la formation. L'ensemble du personnel de l'**epss** y est convié.

Les séminaires

Des séminaires sont organisés deux fois par an. Ils proposent un partage de réflexion autour de thématiques relatives à la formation et à la pédagogie. Y participent tous les salariés de l'**epss**, y compris, pour partie, les chargés d'enseignement. Des experts externes y sont conviés et, en 2012, les sujets débattus sont « *Le public des formations sociales et le métier de formateur* », « *les jurys* » et « *les groupes d'analyse de la pratique* ».

La vie étudiante à l'epss : le Bureau des Etudiants

Le Bureau des étudiants (B.D.E) est au cœur de l'organisation de la vie étudiante à l'epss. Organisé en association, le BDE regroupe une trentaine de membres actifs issus des différentes filières et promotions. Conçu comme un véritable lieu d'échanges et de prise d'initiative, le BDE de l'epss se fixe comme objectifs de :

- Valoriser et promouvoir les métiers du travail social.
- Fédérer, représenter et défendre les intérêts des étudiants de l'epss auprès d'interlocuteurs divers.
- Créer des espaces d'échanges et de convivialité entre les étudiants.
- Accueillir et accompagner les initiatives des étudiants dans le montage de projets.
- Promouvoir et développer l'accès des étudiants de l'epss à la culture, aux sports et aux loisirs.

Afin de soutenir le BDE, l'epss le dote de moyens techniques : bureau équipé, espace dédié sur le site internet, soutien logistique et administratif. En outre, le responsable du Pôle AAC est le correspondant permanent du BDE.

Le BDE apparaît tel un espace transversal de la vie étudiante de l'**epss**, au-delà des filières et promotions.

B 1.6 L'insertion professionnelle des diplômés

Les résultats de l'enquête d'insertion professionnelle

L'enquête relative à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés est réalisée chaque année depuis

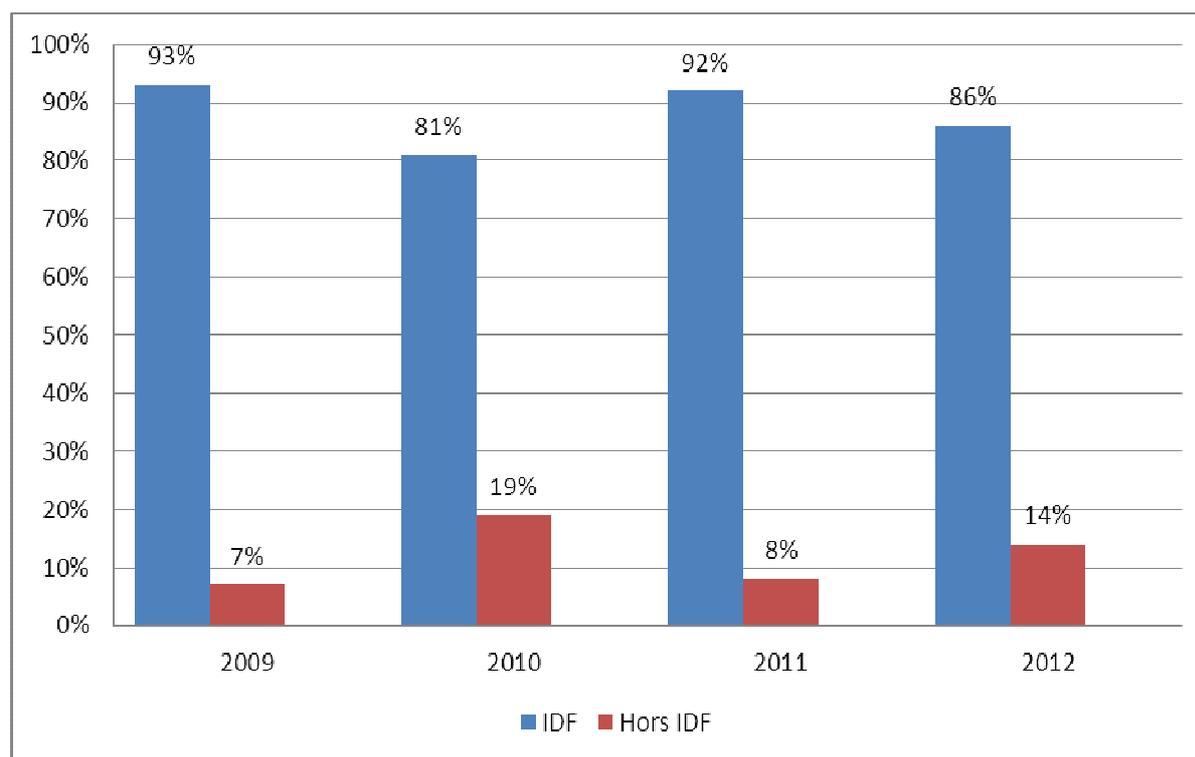
2005 auprès des étudiants et ce, six mois après la fin de leur formation. L'enquête est envoyée uniquement aux candidats ayant réussi leur D.E. Elle porte sur six formations dispensées à l'**epss**.

247 questionnaires ont été envoyés fin 2012, **139 personnes ont répondu**, ce qui représente un taux de 56 %.

En fonction des formations, les taux de réponses s'échelonnent entre 46% et 63%.

56 %
de retours

L'implantation Géographique



En 2012, 86 % des diplômés travaillent en Région Ile de France.

L'Ile de France demeure attractive pour les jeunes diplômés en travail social et la mobilité géographique demeure faible.

Nature des contrats de travail

Diplômes	ASS	ES	ME	TISF	AVS	AMP
CDI&CDD/Réponses	27/30	56/63	11/20	6/8	2/3	9/15

On constate que **79% des diplômés** sont en activité soit en **CDI-CDD** dont **57% en CDI** (pour mémoire 52% en 2011).

Près de 8% sont en poursuite d'études, 2% en disponibilité et 10% en recherche d'emploi.

La Situation des Assistants de Service Social

Tableau récapitulatif des réponses des ASS :

	Voie Directe
Réponses	30
En emploi	27
Répartition CDI / CDD	7 / 20
% en emploi	90%

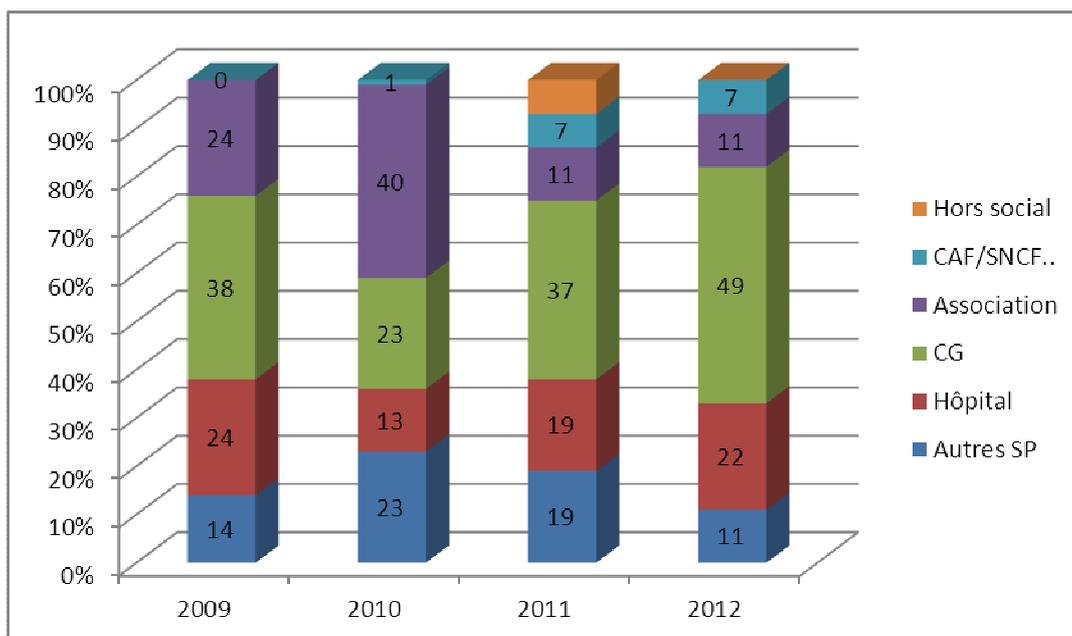
L'étude repose sur 30 réponses soit 63% des personnes questionnées.

La population est très majoritairement féminine à plus de 90% (27 / 30).

27 personnes ont un emploi soit **90%** au moment de l'enquête, 1 personne poursuit des études, 3 personnes sont en recherche d'emploi.

Ces chiffres laissent supposer un taux élevé d'employabilité pour la profession d'assistant de service social.

Les Lieux d'exercice des assistants de service social



Pour les assistants de service social, on note la prépondérance du Conseil général comme employeur, devenu chef de file de l'action sociale depuis l'Acte II de la décentralisation. Les autres secteurs pourvoyeurs d'emplois

demeurent l'Hôpital, le service public, le secteur associatif.

En revanche, le secteur de l'entreprise, peu développé en 2011, n'apparaît plus en 2012 ce qui révèle l'ancrage de la profession au sein de ses secteurs traditionnels d'intervention.

La Situation des Educateurs Spécialisés

Récapitulatif des réponses des ES en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe	Apprentissage	Situation d'Emploi
Réponses	32	18	13
En emploi	28	15	13
Répartition CDI / CDD	21/7	8 / 7	11/2
% en emploi	87%	83%	100%

L'étude repose sur 63 réponses soit 61 % des personnes questionnées.

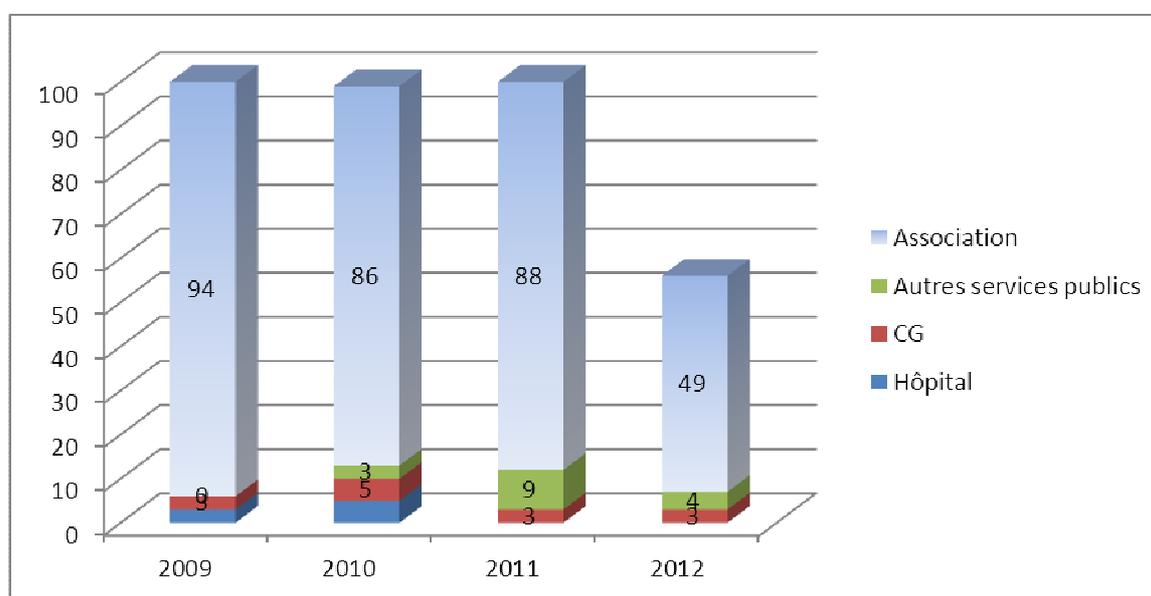
La population est majoritairement féminine à plus de 66 % (42 / 63).

56 personnes ont un emploi soit **88 %** au moment de l'enquête, 1 personne

poursuit des études, 2 personnes sont en disponibilité pour voyages et 4 autres personnes en recherche d'emploi.

Le CDI demeure le contrat dominant à l'issue de l'obtention du diplôme.

Les Lieux d'exercice des Educateurs Spécialisés



De manière générale, le secteur associatif domine pour l'emploi des éducateurs spécialisés. D'autres lieux

d'exercice tels que les services publics en particulier la protection de l'enfance sont concernés.

La Situation des Moniteurs Educateurs

Récapitulatif des réponses des ME en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe	Situation d'Emploi
Réponses	11	9
En emploi	7	4
Répartition CDI/CDD	3 / 4	4/0
% en emploi	63%	44%

L'étude repose sur 20 réponses soit 35% des personnes questionnées.

La population est essentiellement féminine à 70 % (40 / 57).

11 personnes ont un emploi soit **57%** au moment de l'enquête, 4 personnes poursuivent des études, 2 sont en disponibilité et 3 sont en recherche d'emploi.

La Situation des Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale

Récapitulatif des réponses des TISF en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe	Situation d'Emploi
Réponses	6	2
En emploi	4	2
Répartition CDI/CDD	2/2	2/0
% en emploi	66%	100%

L'étude repose sur 8 réponses soit 57% des personnes questionnées.

La population est féminine à 100% (8 / 8).

6 personnes ont un emploi soit **75%** au moment de l'enquête, 2 personnes poursuivent des études.

La Situation des Auxiliaires de Vie Sociale

Récapitulatif des réponses des AVS en fonction du statut lors de la formation

	Voie Directe
Réponses	3
En emploi	2
Répartition CDI / CDD	1/1

L'étude repose sur 3 réponses. La population est féminine.

2 personnes ont un emploi au moment de l'enquête. Une personne poursuit des études.

La Situation des Aides Médico-Psychologiques

Tableau récapitulatif des réponses des AMP

	AMP
Réponses	15
En emploi	9
Répartition CDI / CDD	5 / 4
% en emploi	60 %

L'étude repose sur 15 réponses soit 65% des personnes questionnées.

La population est essentiellement féminine à 80 % (12 / 15).

9 personnes ont un emploi soit **60 %** au moment de l'enquête.

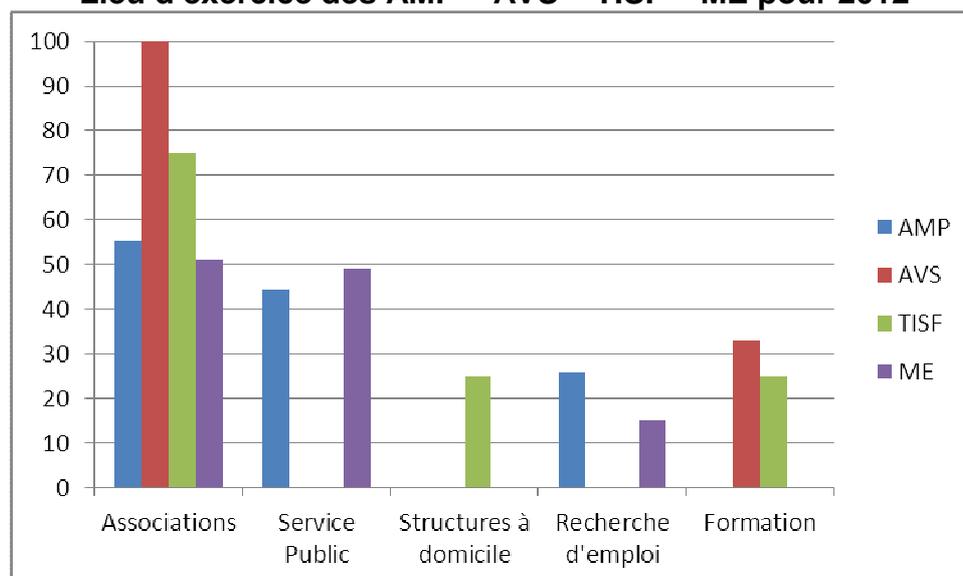
4 personnes poursuivent une formation et 4 sont en recherche d'emploi.

En ce qui concerne les formations de niveaux IV et V, est mis en exergue un taux important d'accès à l'emploi à l'issue de l'obtention du diplôme

Le Tableau de Répartition des lieux d'exercice en fonction du diplôme obtenu

	Associations	Maisons de retraite	Service public	Structures à domicile	Recherche emploi	Formation
AMP	55.5%		44.5%		26 %	
AVS	100%					33 %
TISF	75%			25%		25%
ME	51%		49%		15%	

Lieu d'exercice des AMP – AVS – TISF – ME pour 2012



Le secteur associatif et le service public sont les premiers employeurs des jeunes diplômés.

L'Emploi Exercé / Diplôme Obtenu

De manière générale, l'enquête a montré une adéquation entre l'activité professionnelle exercée et la qualification. Le secteur associatif et les services publics apparaissent de manière prégnante pour les métiers proposés et ce, quel que soit le diplôme.

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés en travail social au niveau national

Depuis 2005, la présente enquête a mis en exergue les éléments suivants :

- ❖ L'obtention d'un diplôme est un facteur essentiel de l'insertion des jeunes.
- ❖ Une des spécificités et atout majeur des formations sociales est d'ouvrir immédiatement l'accès à un emploi par la construction de compétences reconnues.
- ❖ La diversité des métiers du social en France, en comparaison avec les pays européens, ne semblent pas être un frein pour l'employabilité de chacun.

Les débuts de carrière sont sensibles à la conjoncture économique : en 2012 et au fil des années, l'insertion des jeunes apparaît fortement influencée par la situation macro-économique et les effets du ralentissement dus à la crise. La crise économique et financière, amorcée dès 2008, a particulièrement touché les jeunes. Le champ du travail social a fait cependant montre d'un maintien des recrutements, contrairement à d'autres secteurs d'activité.

B- 2 Les Services et Unités transversaux pédagogiques

B 2.1 Service Alternance

Créé en 2004, le service Alternance de l'**epss** a pour finalité la mise en œuvre d'une alternance intégrative de qualité, considérant les acteurs professionnels et sites qualifiants comme des partenaires incontournables dans le processus de co-construction des parcours de formations.

Ce service a pour missions l'animation et la gestion de l'alternance pour l'ensemble des formations de l'**epss**.

L'équipe se compose d'un responsable, de trois formateurs permanents (dont deux à temps partiel) et deux assistantes (dont l'une à temps partiel).

En 2012, les éléments significatifs de l'activité du Service Alternance ont été :

A / Un développement du partenariat avec les sites qualifiants

Depuis bientôt 10 ans, le nouveau concept de « site qualifiant » révolutionne le champ de l'alternance : les structures dites « sites qualifiants » qui accueillent des stagiaires sont désormais entièrement partie prenante du processus de formation. Le premier constat que nous pouvons faire aujourd'hui, est que ces structures sont encore, pour certaines, peu familières à la notion de site qualifiant. Elles ont besoin d'être accompagnées à mieux appréhender ses composantes, la procédure de conventionnement qui la caractérise, et surtout les bénéfices que l'établissement peut en tirer.

La reconnaissance du caractère qualifiant d'un site se matérialise par une convention cadre. Une convention de partenariat est donc signée entre l'établissement de formation et le site qualifiant.

Cette convention formalise les engagements réciproques des

signataires et précise notamment l'offre d'accueil, proposée par le site qualifiant, en lien avec un ou plusieurs domaines de compétences du référentiel du diplôme pour lequel il s'engage à contribuer à la formation des étudiants. Un site qualifiant peut conclure des conventions cadre avec plusieurs établissements de formation. Cette convention cadre est signée pour une durée de 3 ans. En 2013, une réactualisation complète des conventions cadre sera effectuée afin d'y inclure les nouvelles réglementations faisant suite à la mise en place des ECTS.

L'importance et la dynamique de notre réseau de partenaires a permis à chaque étudiant de l'**epss** de trouver, à nouveau, un stage et ce, malgré un contexte de plus en plus difficile depuis la gratification. **809** conventions de stage ont été établies pour l'année 2012.

Répartition des stages par type de structure

Le tableau ci-dessous montre la persistance d'une répartition des stages dans les champs traditionnels de l'intervention sociale.

Répartition des stages par formation (toutes filières confondues) par champ d'intervention pour l'année 2012 :

	A.S.S.	E.S.	A.V.S.	A.M.P	M.E.	T.I.S.F.	E.J.E	
Insertion, exclusion	147	63	0	0	8	12	0	230
Maladie, handicap, dépendance	70	110	24	57	38	11	6	316
Protection de l'enfance	77	107	0	0	27	6	1	218
Petite enfance	0	0	0	0	0	0	45	45
TOTAL	294	280	24	57	73	29	52	809

La mise en stage et l'accompagnement des étudiants : une activité centrale et transversale

Les stages occupent une place importante dans le cursus des formations de notre secteur, tissant des liens entre formation théorique et pratique, indispensables dans la construction de l'identité professionnelle de nos étudiants.

Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement par les formateurs du service alternance : clarification des besoins, construction du projet de stage au regard du projet de formation, accompagnement dans la recherche d'information sur les institutions, dans la rédaction du CV...

Cette activité induit une relation étroite avec les formateurs référents d'années de l'ensemble des pôles.

Parmi les difficultés repérées, on note :

- un désengagement de certains sites qualifiants en raison de l'obligation de gratification des stagiaires
- une mise en concurrence des étudiants dans la recherche de stages bousculant parfois les fondements éthiques des formations en travail social.

Les visites de stage, rencontres sur site de travail et rencontres certificatives sur site qualifiant

	A.S.	E.S.	M.E.	T.I.S.F.	A.V.S.	A.M.P. ¹	Total
2008/2009	208	115	47	47	16	55	427
2009/2010	169	132	74	49	22	41	487
2010 /2011	171	140	78	43	8	50	490
2011 /2012	198	104	51	33	0	55	441

¹ Cette année à nouveau, nous avons effectué 55 rencontres certificatives sur site pour les stagiaires AMP

L'activité « Visite de stage et rencontre certificative sur site » reste importante malgré une baisse des effectifs.

Rappelons que l'équipe de formateurs permanents assume les trois quarts de cette activité ; l'autre quart étant assuré par une équipe des formateurs vacataires. A ce titre, la tenue d'instances réflexives sur la dimension formative de la visite de stage se veut fédératrice d'une équipe de « visiteurs ».

B / La formation de référents de site qualifiant

La formation de référents de site qualifiant participe à la dynamique de l'alternance intégrative.

Cette formation est catalyseur du développement de liens entre l'école et les acteurs professionnels, permettant ainsi que la culture professionnelle évolue et revivifie les pratiques.

En 2012, **13 professionnels** issus des différents champs du secteur ont suivi cette formation, sur un **volume total de 36 h** par professionnel.

Cette action de formation est prise en charge financièrement par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

C / « Jeudi de l'epss »

Ces conférences-débats, ouvertes à tous, sont organisées tout au long de l'année. Elles constituent un lieu de connaissance, de partage et de débats entre les étudiants, les formateurs et l'ensemble des acteurs sur le territoire.

En 2012, les thèmes abordés ont été les suivants : l'adoption : combattre les idées reçues ; La rue, parlons-en ! ; Protection de l'enfance : bilan et perspectives 5 ans après la loi ; La posture du chercheur face à son objet de recherche ; Les vieux migrants.

D / L'élaboration et l'écriture du projet de service

En 2012, un premier travail sur la formalisation du projet de service a vu le jour. En effet, depuis la création du service alternance de l'epss, la formation a connu de profondes mutations, notamment en ce qui concerne les enjeux de la professionnalisation et la mise en œuvre de l'alternance.

Il est apparu de fait nécessaire et prioritaire d'engager la dynamique d'élaboration des projets des services par celui du service alternance.

Ce travail n'a pas abouti et va se poursuivre durant l'année 2013.

B 2.2 Service Accueil, Admission et Communication (AAC)

Service à l'interface entre l'institution et l'ensemble du territoire et ses acteurs externes, les missions qui lui sont dévolues relèvent, pour la dimension « Admission », d'un travail en transversalité avec l'ensemble des services et pôles, du développement et du rayonnement de l'**epss** dans ses dimensions d'« Accueil » et de « Communication ».

A / L'admission

Les compétences du service AAC en matière d'admissions

Le service AAC est responsable de l'organisation de l'ensemble du processus d'admission : accueil et information des candidats, gestion des dossiers d'inscription, organisation des jurys et commissions ou encore promulgation des résultats.

Les faits marquants pour les admissions en 2012

Le nombre d'épreuves organisées par formation en 2012												
	Métropole				Dom TOM				dont spéciale apprentis ou situation d'emploi			
	Admissibilité		Admission		Admi ^{te}		Admis ^o		Admi ^{te}		Admis ^o	
ASS	3		3		1		-					
ES	4		4		1				2		2	
EJE	3		3		1				1		1	
ME	4		4						2		2	
TISF	2		2									
AMP	3		3									
AVS	3		3		-		-					
CAFERUIS			2									
Totaux	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
	19	22	21	24	3	3	0	0	2	5	2	5

En 2012, trois sessions d'admission supplémentaires, par rapport à 2011, ont été organisées pour mieux répondre aux besoins des professionnels et des candidats apprentis :

- une session exceptionnelle en juin 2012, pour les candidats éducateurs spécialisés en apprentissage ou en situation d'emploi.
- une session exceptionnelle en septembre 2012 pour les candidats moniteurs éducateurs en

apprentissage ou en situation d'emploi.

- une troisième session d'admission pour les formations Aide Médico-Psychologique et Auxiliaire de vie sociale a été organisée pour compenser des effectifs insuffisants.

Une commission finale d'admission est désormais organisée en janvier pour donner les résultats uniquement aux candidats apprentis ou étant en situation d'emploi.

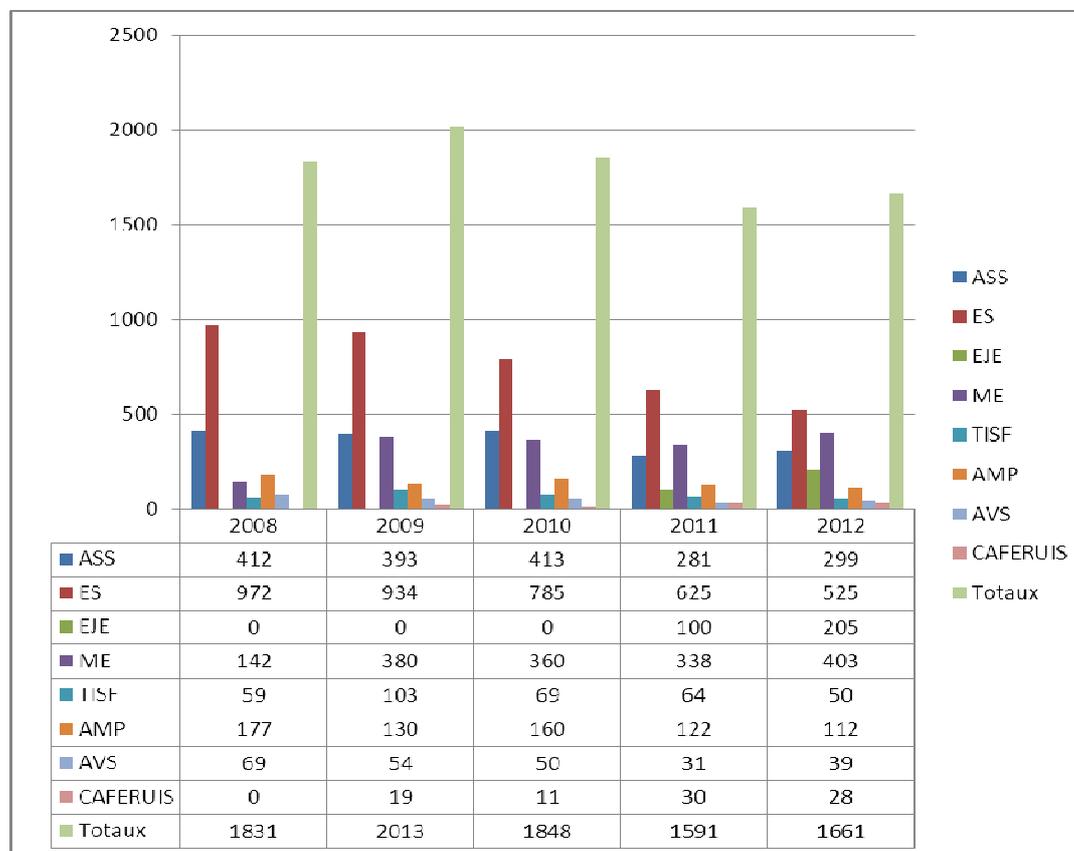
Cette démarche vise à faciliter la recherche d'un employeur ou le montage d'un dossier de financement. Elle a été élargie à l'ensemble des candidats ayant participé aux épreuves d'automne.

Le travail de réflexion sur la mise en place d'une admissibilité commune pour les formations de niveau III en Ile de France est terminé. La mise en œuvre devrait être effective dès l'automne 2014.

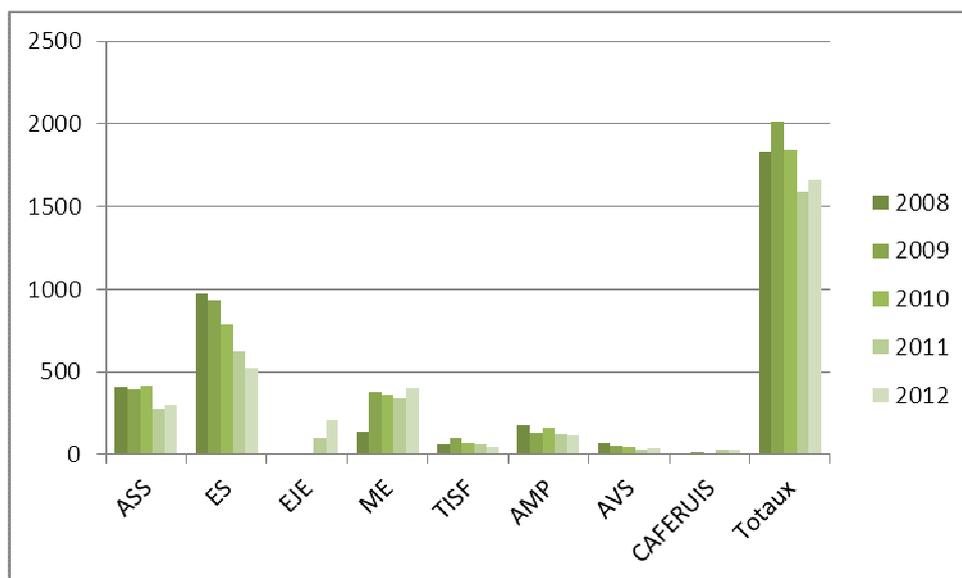
Évolution du nombre de candidats à l'admissibilité et à l'admission depuis 2008 :

	2008		2009		2010		2011		2012	
	Admi ^{te}	Admis ^o								
ASS	266	146	247	146	246	167	161	120	170	129
ES	663	309	599	335	533	252	393	232	333	192
EJE							61	39	135	70
ME	52	90	139	241	115	245	134	204	160	243
TISF	25	34	42	61	28	41	20	44	15	35
AMP	84	93	62	68	79	81	66	56	49	63
AVS	35	34	35	19	35	15	18	13	22	17
CAFERUIS				19		11		30		28
Totaux	1125	706	1124	889	1036	812	853	738	884	777
Totaux inscription	1831		2013		1848		1591		1661	

Evolution du nombre d'inscriptions (admissibilité + admission) depuis 2008 par année :



Evolution du nombre d'inscriptions (admissibilité + admission) depuis 2008 par formation :



Sur le plan des effectifs aux épreuves d'admission, la baisse du nombre d'inscriptions constatée depuis 2008 est stoppée même si la situation des effectifs reste fragile. Ce changement de tendance est dû essentiellement aux efforts réalisés sur la promotion de la formation d'assistant de service social.

Les objectifs pour l'admission en 2013

Les objectifs pour les admissions en 2013 :

- continuer à augmenter les effectifs des inscriptions pour revenir à un niveau équivalent à celui réalisé en 2010 à savoir environ 1848 inscriptions.
- Finaliser de nouvelles modalités pour les épreuves et pour le choix des jurys extérieurs. Ce travail devra rendre plus cohérent l'ensemble dispositif de sélection des candidats avec les attentes de l'epss.

B / L'accueil

Les compétences du service AAC en matière d'accueil

L'accueil physique et téléphonique est assuré pour l'ensemble de l'epss. L'accueil général est réalisé par l'accueil de l'IPSL et conjointement le

service AAC oriente les visiteurs vers les différents Pôles pédagogiques.

Les faits marquants sur l'accueil en 2012

Une nouvelle signalétique a été installée sur le site du port. Ceci améliore la qualité de l'accueil et l'orientation des visiteurs. Des progrès restent néanmoins à faire dans la circulation d'informations entre les pôles et services pour que chaque accueil soit réalisé correctement. Accès aux agendas des formateurs, affectations des salles...

Les objectifs pour l'accueil en 2013

En collaboration avec les différents pôles et services pédagogiques, il faudra améliorer la circulation des informations en élargissant le partage d'agendas (salles et formateurs). Un support papier contenant le plan des locaux sera réalisé pour aider les visiteurs à s'orienter.

C / La communication

Les compétences du service AAC en matière de communication

Faire connaître et promouvoir l'école et ses formations : réalisation de supports et d'outils de communication, représentation de l'**epss** à des salons et des forums, organisation de journées portes ouvertes. Le service est responsable également de l'organisation de la cérémonie des vœux et du déjeuner du personnel en fin d'année. Après avoir reçu l'ensemble des contributions des différents pôles pédagogiques et services transversaux, le service AAC assure la mise en page du rapport d'activité de l'**epss**.

Les faits marquants sur la communication de l'epss en 2012

Le Guide Pratique d'Accueil distribué en 2011 donne entièrement satisfaction. Il sera donc pérennisé.

Le **site Internet** a été mis en production en janvier 2012. Il a connu 108 958 visites par 5 864 internautes différents. Les objectifs assignés par le cahier des charges ont été atteints :

- Une mise à jour facilitée du contenu du site,
- une totale accessibilité pour les personnes en situation d'handicap,
- une navigation facile pour les futurs candidats,
- des possibilités d'évolution étendues.

La stratégie de communication validée en 2011 a été poursuivie selon son plan d'action. Les grands axes sont :

- La fonction communication doit avoir pour priorité d'augmenter

l'attractivité des formations proposées par l'**epss**.

- La stratégie de communication doit mettre en avant l'utilité sociale des métiers auxquels prépare l'**epss** ainsi que l'employabilité des futurs travailleurs sociaux.
- Les cibles à privilégier sont : les lycéens, les étudiants en premier cycle universitaire, les prescripteurs de formation comme les employeurs, les Pôles Emploi et les missions locales.

Participation à des forums et salons pour promouvoir l'**epss**.

Environ 1200 candidats potentiels ont été contactés individuellement en amont de ces événements.

- 2 Salons professionnels
- 12 forums des métiers (dont 2 organisés par des mairies)
- 1 Journées portes ouvertes

Les objectifs pour la communication en 2013

En plus des activités « traditionnelles » du service, ce qui va guider l'action de la communication en 2013 sera en grande partie la poursuite du plan de communication défini en 2011. Il a donné ses premiers effets en 2012 et nous espérons accélérer sa mise en place en 2013. La prospection de candidats potentiels sera encore un axe de développement pour la communication en 2013. Les supports de communication, sous forme papier, seront repensés et redéfinis.

De nouveaux partenariats sont à développer, notamment avec l'Université de Cergy, pour attirer les étudiants décrocheurs et le Pôle-emploi, pour augmenter le taux de prescription de nos formations par ce service public.

B 2.3 Unité de Formation par l'Apprentissage (U.F.A.)

Le développement de l'apprentissage constitue un axe stratégique fort pour les formations sociales. L'epss y apporte ainsi sa contribution à travers une Unité de Formation par l'apprentissage.

Organisation de l'UFA

L'organisation et le développement de la formation par la voie de l'apprentissage ont été pensés pour l'ensemble des formations de niveaux III, IV et V.

Les Apprentis pour les métiers d'Educateur Spécialisé et de Moniteur Educateur sont associés aux Situations d'Emploi et constituent donc des groupes de formations spécifiques avec une alternance régulière.

Les Apprentis pour les métiers d'Assistant de Service Social et d'Educateur de Jeune Enfant dont les effectifs se développent plus lentement sont intégrés dans des promotions d'étudiants en voie directe.

La coordination

L'activité d'U.F.A implique de fait une transversalité liant l'ensemble des pôles et services de l'epss.

La coordination est assurée par un formateur-coordonateur, garant de la cohérence du projet pédagogique de l'UFA avec les orientations réglementaires du CFA.

Une équipe pédagogique restreinte

Cette équipe a été constituée au moment de l'écriture du projet pédagogique de l'U.F.A en 2010.

Elle travaille à l'affinement de l'accompagnement des apprentis dans les différentes filières et à une réflexion relative à l'évolution des dispositifs mis en place, en vue de faciliter le développement de l'apprentissage.

Cet espace de travail est favorable à un engagement des différents acteurs de l'apprentissage : les référents de promotion, les chargés de suivi d'apprentis, les responsables d'équipe de formateurs, un représentant du CFA et la direction pédagogique de l'epss.

La référence pédagogique

L'équipe de formateurs de l'école est pour partie engagée dans la fonction de suivi d'une quantité d'apprentis. Chacun de ces chargés de suivi est l'interlocuteur du maître d'apprentissage sur toute la durée de formation. Selon les cadres réglementaires des différents Diplômes d'Etats, 1 ou 2 rencontres sont prévues sur le terrain d'apprentissage ou à l'école.

De plus, l'animation de **rencontres réunissant les maîtres d'apprentissage** permet de privilégier la coopération entre pairs et la mutualisation d'expériences. Ces rencontres permettent aussi d'informer les maîtres d'apprentissage des exigences des périodes de formation en termes d'évaluations ou de certifications.

La mobilité transnationale

En 2012 une apprentie Assistante de Service Social a bénéficié d'une subvention de la région qui a participé au financement d'un projet collectif d'utilité public au Maroc.

L'UFA en 2012 : quelques chiffres

L'évolution des effectifs de l'epss de 2006 à 2012

	Octobre 2006	Octobre 2007	Octobre 2008	Octobre 2009	Octobre 2010	Octobre 2011	Octobre 2012
Éducateurs spécialisés 1 ^{ère} année	13	19	15	25	15	17	13
Éducateurs spécialisés 2 ^{ème} année	0	16	20	20	26	18	20
Éducateurs spécialisés 3 ^{ème} année	0	0	16	20	19	24	21
Assistants de Service Social 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années	0	0	0	4	6	5	9
Moniteurs Éducateurs 1 ^{ère} année	0	0	0	6	6	11	15
Moniteurs Éducateurs 2 ^{ème} année	0	0	0	0	7	7	10
Techniciens de l'intervention sociale et familiale	9	9	0	0	0	0	0
Educateur de Jeunes Enfants							2
Total	22	44	51	75	79	82	90

L'apprentissage continue son développement. Cependant, depuis l'ouverture de la première promotion en 2006, pour les éducateurs spécialisés, on note, un fléchissement des effectifs.

La formation de moniteur éducateur, plus récemment ouverte à l'apprentissage, a, quant à elle, progressé de manière significative.

Le recrutement d'apprentis pour les formations d'assistant de service social et d'éducateur de jeunes enfants reste encore modeste. Un mouvement s'amorce.

Le profil des apprentis et leur origine géographique en 2012

Formation	Total	Sexe		Age moyen	Origine géographique								
		H	F		75	77	78	91	92	93	94	95	60/27
ES	54	9	45	23	3		14		8	2		22	5
AS	9		9	24	1		4					3	1
ME	25	9	16	22.5	2		4		1	2	1	13	2
EJE	2	0	2	20			1					1	
TOTAL	90	18	72	22	6	0	23	0	9	4	1	39	8

Les terrains d'apprentissage en 2012

Formation	PEF	Maladie Handicap	Inser-tion	Total	Origine géographique									
					75	77	78	91	92	93	94	95	60	28/15
ES	35	17	2	54	5		12		9	2	2	22	2	
AS			9	9	1		3		3		1		1	
ME	7	18		25	1		4		1	1	1	15	2	
EJE	2			2			2							
TOTAL	44	35	11	90	7	0	20	0	13	3	4	37	5	0

PEF : Protection de l'enfance

Ces deux premiers tableaux témoignent d'une implantation forte de l'UFA **epss** sur le territoire local. Les apprentis et les employeurs sont plutôt originaires du Val d'Oise. Le département des Yvelines, très proche, fait aussi partie du territoire de l'école. Cette proximité peut garantir une accessibilité plus grande concernant les transports pour les étudiants choisissant d'effectuer leur formation à Cergy.

Ce sont majoritairement les champs de la protection de l'enfance, de la maladie et du handicap qui recrutent des apprentis. Il y a peu d'apprentis dans le champ de l'insertion, sauf pour les assistants de service social, mais leur nombre reste peu significatif. De nouveaux employeurs se sont positionnés dans le dispositif de l'apprentissage et pour deux en recrutant 2 voire 3 apprentis.

Quelques parcours atypiques

2 apprentis ont rompu leur contrat d'apprentissage pendant l'année ; une ME a été mise à pied suite à une faute grave, une AS n'a pas bénéficié d'une confirmation de recrutement à l'issue de la période d'essai.

1 apprentie ES qui n'avait pas pu être présentée au DEES en juin 2012 compte tenu d'une suspension de formation refait une 3^{ème} année avec l'accord de son employeur.

2 apprentis post DEME sont entrés en formation en janvier 2012 pour un parcours d'un an et demi en vue de se présenter au DEES. 2 apprentis sont entrés directement en 2^{ème} année compte tenu de leur DUT carrières Sanitaires et Sociales.

Tous les apprentis ES, ME et AS qui se sont présentés au DE ont été diplômés. Une seule apprentie AS n'a pas obtenu 2 Domaines de Compétences, et prépare à nouveau ces derniers avec le même employeur toujours sous le statut d'apprentie.

Bilan et perspectives

La fin de l'année 2012 a permis l'affinement de l'accompagnement pédagogique des apprentis assistant de service social et éducateur de jeunes enfants. Des groupes de travail ont été mis en place en vue d'une transversalité des promotions ASS/EJE.

Des travaux sont en cours concernant l'alternance pour les apprentis AS et EJE afin de leur permettre d'être davantage présents durant le premier semestre. Cette modification du calendrier de l'alternance est envisageable en concertation avec les employeurs. Il s'agit de travailler à développer l'apprentissage pour ces deux métiers. Les apprentis de ces deux filières d'assez petits effectifs ne bénéficiant pas de promotion spécifique, restent associés aux étudiants de la voie directe et de ce fait, nécessitent une attention particulière, de ce mode d'accès.

B 2.4 Unité de Certifications

L'Unité de Certifications a pour fonction l'organisation et la supervision de l'ensemble du processus de certification des formations dispensées au sein de l'epss. Elle est garante de la conformité des procédures et épreuves d'admission aux textes et référentiels en vigueur.

Cette position d'interface implique *ipso facto* une transversalité avec l'ensemble des pôles et services.

L'équipe se compose d'une formatrice certifications et d'une assistante, toutes deux à temps partiel. Elle est placée sous l'autorité de la direction pédagogique.

Une multiplicité d'épreuves écrites/orales et pratiques à organiser

Durant l'année 2012, l'Unité de certifications a poursuivi son activité avec la mise en œuvre, toutes filières confondues, de 60 épreuves organisées en centre de formation. A celles-ci s'ajoutent les épreuves organisées « à la carte », tenant compte des parcours individualisés spécifiques (parcours partiels) et des rattrapages. Elles ont été cette année au nombre de 16.

On peut ainsi considérer que 76 épreuves au total ont été organisées en 2012 à l'epss et ont concerné 603 étudiants.

Tableau des effectifs pour les certifications en 2011

	Nombre d'étudiants	Nombre total d'épreuves	Nombre d'épreuves orales et / ou pratiques	Nombre d'épreuves écrites	Nombre de correction de copies
TOTAL	603	76	26	34	1006

Une nouvelle équipe à l'unité de certifications

2012 a accueilli une nouvelle formatrice en charge de l'unité de certifications, ainsi qu'une nouvelle assistante.

Les épreuves de certification : un travail d'équipe

Les épreuves de certification ont pu être réalisées grâce à la collaboration de tous les acteurs des pôles pédagogiques et des services. Cette collaboration de tous a été d'autant plus importante à la rentrée 2012, eu égard aux changements connus par l'unité de certification.

Des réunions de travail inter pôles et services permettent cette réalisation.

Une charte des certifications comme guide

Mise en place en décembre 2010, la « Charte des certifications » a pour but d'assurer de façon permanente la régularité du déroulement des épreuves. Se voulant un repère commun pour toutes les personnes concernées par les certifications (étudiants, stagiaires, apprentis, enseignants, professionnels des sites qualifiants et/ou jurys, formateurs, personnels administratifs), elle a déjà fait l'objet d'évaluations, et par conséquent de précisions. Ainsi, un groupe de travail réunissant l'ensemble des protagonistes a permis d'aboutir à des ajustements, mis en œuvre dès la rentrée 2012, et qu'il conviendra de poursuivre.

Un réseau de jurys constitué

La constitution des « jurys professionnels » est l'occasion de créer ou fidéliser des relations avec des partenaires de différents sites qualifiants.

Une ouverture nécessaire au partenariat

Les rencontres avec d'autres centres de formation se poursuivent, afin d'harmoniser les calendriers et faire évoluer les pratiques.

3 mai 2012 - « Journée spéciale » des jurys

Le 3 mai 2012, l'unité de certifications, avec le soutien des pôles pédagogiques, des autres services et la collaboration de partenaires de sites qualifiants, a organisé une « **Journée Spéciale Jurys** ».

Cette journée se voulait être une rencontre entre des professionnels d'horizons différents, mais tous concernés par la question de l'évaluation, le centre de formation – permanents, chargés d'enseignement et formateurs occasionnels – et les sites qualifiants – tuteurs et responsables de sites, afin d'entamer une analyse réflexive.

Le compte-rendu de cette journée est consultable sur le site de l'Epss.

B- 3 Les services d'accompagnement et d'appui

B 3.1 Service Administratif Financier et Logistique

En 2012, l'**epss** a continué ses efforts afin de maintenir ses équilibres économiques, grâce à ses outils de pilotage optimisés, à son équipe et à la veille pour s'adapter aux contextes mouvants et évolutifs.

Le service administratif, financier et logistique assume l'ensemble des fonctions comptabilité, gestion et trésorerie. Il assure par ailleurs la communication financière destinée aux

différents partenaires et institutions publiques.

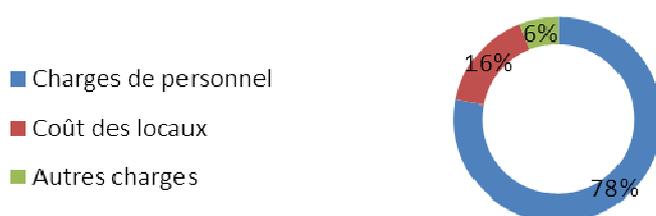
En 2012, le reporting financier mensuel mis en place est maintenu afin de porter l'activité et de maintenir les grands équilibres économiques dans un contexte financier plus tendu. Le résultat et la structure du bilan 2012 sont conformes au budget accordé par le principal financeur de l'**epss**, le Conseil Régional d'Ile-de-France.

Emploi des ressources de l'epss

Exercice 2012
Répartition des produits d'exploitation



Exercice 2012
Répartition des charges d'exploitation



B 3.2 Service des Ressources Humaines

Les effectifs salariés au 31 décembre 2012

Catégories Professionnelles	EFFECTIFS			E.T.P.*		
	2011	2012	Variation N/N-1	2011	2012	variation N/N-1
A / Personnel permanent						
Directeur Général	1	1		1	1	
Directeur Pédagogique et Directeur Financier	1	1		1	1	
Personnel d'encadrement (responsables de service)	6	6		6	6	
Personnel pédagogique (formateurs/trices)	20	19	-1	18,7	18,4	-0,3
Personnel administratif	15	14	-1	13,81	12,64	-1,17
Personnel des services généraux	3	3		0,86	0,86	
Total Général A	46	44	-2	41,37	39,9	-1,47
B / Personnel enseignant non permanent	32	24	-8	2,27	1,41	-0,86
Total Général A + B	78	68	-10	43,64	41,31	-2,33

* E.T.P. : *Equivalent Temps Plein*

Il y a eu beaucoup de départs, dans le personnel enseignant non permanent, non remplacé. Les cours ont été assurés par des intervenants externes à l'EPSS.

La formation des salariés au 31 décembre 2012

	Formations prévues		Formations réalisées	
	2011	2012	2011	2012
Formations courtes - Adaptation au poste	8	9	6	6
Formations longues et diplômantes	4	3	4	3
DIF	2	3	2	2
CIF	0	0	0	0

En 2012, la proportion des demandes de formations longues et diplômantes demeure élevée. Pour les formations d'adaptation, 3 formations n'ont pu être réalisées : 1 en raison du départ du

salarié demandeur, une par annulation de l'organisme, la dernière est reportée à l'exercice 2013 à la demande du salarié.

C- LES RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT

C 1. Relations institutionnelles

L'Epss est membre associé du PRES UPGO (Universités du Grand Paris Ouest – IDF) depuis fin 2011.

Cette entrée au sein d'un pôle recherche a été, en 2012, catalyseur du renforcement de notre ancrage territorial et d'un partenariat fort avec les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, notamment l'Université de Cergy-Pontoise et l'Université de Saint Quentin en Yvelines.

En effet, les formations sociales plongent leurs racines dans les sciences humaines et sociales et les référentiels de formation les placent en leur cœur. Ce dénominateur ou intérêt commun a été favorable, dès l'origine du PRES, à la construction de coopérations entre universités et Epss.

Dans la perspective de la mise en place des **HEPASS (Hautes Ecoles pour l'action sociale et de Santé)**, ces approches devront se poursuivre et aboutir à une concrétisation.

L'année 2012 a été marquée par un travail de partenariat autour de deux projets spécifiques :

1/ Avec l'Université de Cergy-Pontoise, un projet de co-construction d'un Master UCP-epss, orienté sur l'encadrement et l'intervention sociale.

D'une confrontation de cultures professionnelles différentes est née une volonté des deux parties prenantes

d'œuvrer ensemble pour la définition non seulement d'un parcours M1 intégrant la formation au CAFERUIS dispensée à l'Epss mais aussi la création d'un parcours M2, ouvrant ainsi des perspectives plus larges de promotion sociale.

2/ En association avec l'Université de Saint Quentin, l'Université de Cergy-Pontoise, le CROUS et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, l'epss a remporté un appel à projet du PRES UPGO, sur le thème de la sensibilisation au handicap.

L'intérêt pour le PRES est d'amener, par la publicité faite autour de ce projet, les établissements à se pencher sur la question de l'intégration des étudiants et agents handicapés à la vie de nos institutions, et à agir ainsi dans le sens d'une demande sociétale de plus en plus forte d'égalité et de diversité en faveur des personnes handicapées.

Ce projet permettra également, par ses modalités de mise en œuvre, de contribuer à donner du corps au PRES et de permettre à ses différents acteurs de se rencontrer.

Autour de la construction de parcours pédagogiques complémentaires, le partenariat en cours constitue un enjeu important pour le champ de la formation des travailleurs sociaux de demain, champ dans lequel notre école sera amenée à faire montre et à valoriser ses atouts et spécificités.

C 2. Relations pédagogiques

Dans un constant souci de progression, d'adaptation et d'innovation, l'équipe pédagogique s'attache à établir des collaborations professionnelles avec l'ensemble des acteurs concernés par le champ de la formation tant au niveau régional que national.

Les interlocuteurs et partenaires incontournables :

- Les services de la **DRJSCS** et du service inter académique des examens et concours de **l'Éducation Nationale**, chargés de l'organisation des diplômes, constituent des acteurs de premier plan. L'équipe pédagogique participe activement aux différentes instances et groupes de travail mis en place par lesdits services.
- L'UFA travaille en étroite collaboration avec **l'ADAPSS** dans une exigence de qualité de la voie de formation par l'apprentissage et de son développement pour les formations sociales.
- Les collaborations avec les **institutions sanitaires, sociales et éducatives** du territoire sont la condition d'une mise en œuvre de l'alternance intégrative. Outre l'accueil des stagiaires, l'**epss** bénéficie de la part de ces institutions et des professionnels, de leur expertise et implication à toutes les étapes de la formation, telles que : la participation aux jurys d'admission, des interventions en animations pédagogiques, l'accueil de groupes d'étudiants, la participation aux épreuves de certification et, plus

généralement, aux instances pédagogiques de l'**epss**.

L'epss : un membre associatif engagé

- Adhérent à **UNAFORIS** (Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale), l'Epss s'implique fortement dans la réflexion menée sur la réorganisation en cours du champ de la formation, de par notamment la présence de la direction dans les instances et la participation des formateurs et responsables aux commissions nationales et régionales mises en place. Suite aux candidatures soumises par l'Epss aux instances décisionnelles UNAFORIS, des représentants de notre école ont été retenus pour œuvrer au sein des commissions permanentes régionales et nationales. Ainsi, au niveau régional, notre participation concerne toutes les commissions mises en place.
- Au niveau national, l'Epss est représentée dans les commissions : « Formation continue et Conseil », « Recherche », « Formations et dispositifs de niveau IV », « Formations et dispositifs de niveau V ».

En outre, le directeur général de l'Epss est déléguée régionale UNAFORIS.

- L'epss est membre de l'**association des Centres de Formation en Service Social de l'Ile de France** et collabore à ses travaux et à ceux du groupe des centres de formation d'éducateurs spécialisés de l'Ile de France. Il s'agit de déterminer une harmonisation sur les admissions, les pratiques et critères d'évaluation en matière de Diplôme d'Etat, d'évaluer les parcours individualisés des candidats qui ont échoués au DE et ce, au regard des nouvelles dispositions réglementaires.

L'epss favorable à des partenariats avec les acteurs du territoire

Autour de la question de la recherche

L'epss est adhérente au PRES Cergy University (Pôle de recherche pour l'enseignement supérieur de l'université de Cergy Pontoise), dont la vocation est de mutualiser les outils, la mobilité des étudiants et des enseignants, de centraliser les questions et les demandes adressées à l'Etat.

L'epss est membre associé du pôle de recherche et d'enseignement supérieur de l'Université du Grand Ouest Parisien (**PRES UPGO**). Parmi les objectifs définis, le PRES UPGO vise à une harmonisation et une promotion de l'offre de formation, notamment par l'ajout de la référence « Université du Grand Ouest Parisien » aux diplômes nationaux et universitaires délivrés par les établissements membres.

L'epss est adhérente au **PREFAS GRIF** (Pôle ressource pour la recherche et la formation en action sociale et médico-sociale - Groupement de recherche Ile de France).

Autour de la question de l'alternance intégrative

L'ancrage de notre école sur son territoire d'implantation s'inscrit avant tout dans un partenariat avec les acteurs sociaux de proximité. Afin de donner une assise empirique à l'ambition pédagogique d'une alternance intégrative, un travail de collaboration pédagogique a été impulsé avec des associations locales à partir de thématiques précises : le logement ; l'exclusion /inclusion. Des conférences communes et des stages ciblés répondant à des commandes institutionnelles ont pu être engagés ou sont prévus.

Cette nouvelle dynamique collaborative offre un espace pédagogique nouveau aux professionnels de terrain dans l'accompagnement des étudiants.

Un ancrage dans les réalités économiques du champ de la formation

Les appels d'offres se multiplient et font désormais partie intégrante du paysage institutionnel. Force est de constater que selon les lots, l'epss ne pourra répondre seule. Un partenariat avec d'autres établissements apparaît indispensable afin d'apporter des réponses conjointes et complémentaires, chacun dans ses domaines de compétences, aux différents appels à candidatures.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La baisse d'attractivité des formations en travail social est une difficulté observée sur tout le territoire national.

La stabilisation des effectifs en formation dissimule le problème. En effet, l'équipe de direction et de formateurs de l'Epss consacre un temps de plus en plus étendu à présenter les métiers dans les salons divers et à prospecter auprès des prescripteurs de formation pour tenter de maintenir le niveau d'activité. Par ailleurs, comme les autres établissements de formation en travail social, l'Epss est contrainte d'organiser de plus en plus d'épreuves d'admissibilité et d'admission pour avoir l'assurance de disposer d'un effectif suffisant pour l'ouverture d'une promotion.

Indéniablement, le nombre de candidats aux formations en travail social est en baisse constante. Ce constat exige une analyse nationale suivie d'un plan de communication adapté sur les métiers.

Sans cette ambition, le risque est de manquer, dans peu de temps, de travailleurs sociaux qualifiés.

Si les conditions d'exercice des métiers doivent être regardées de près, le niveau de reconnaissance des diplômes, en particulier de niveau III, doit également faire l'objet d'une attention particulière.

La mise en conformité des formations sociales post baccalauréat, avec le processus de Bologne, est réalisée à l'Epss en 2012. Cet aboutissement, obligatoire pour tous en 2013, devrait faciliter les pourparlers avec nos partenaires universitaires pour une

reconnaissance des diplômes en travail social à un niveau Licence, ce que le diplôme d'Etat d'infirmière a largement obtenu. Mais ce débat ne relève pas de la compétence exclusive des partenaires locaux. Il engage différents Ministères, les branches professionnelles et les centres de formation.

Le centenaire, en 2013 de notre école sera l'occasion de mener ces débats et réflexions en inscrivant notre manifestation dans ce que dit Paul Ricœur : « une tradition n'est vivante que si elle donne l'occasion d'innover...si elle constitue une ressource à interpréter et non une éternité figée ». Nos travaux, les 19 novembre 2013 à Paris et 26 novembre à Cergy visent, certes à rendre hommage aux fondateurs de l'école mais surtout à poursuivre un chemin de réflexion et d'approfondissement des questions sociales qui traversent notre époque.

Administrateurs, salariés, étudiants, partenaires et invités contribueront à la réussite de ces manifestations et à l'approfondissement de la question sociale.

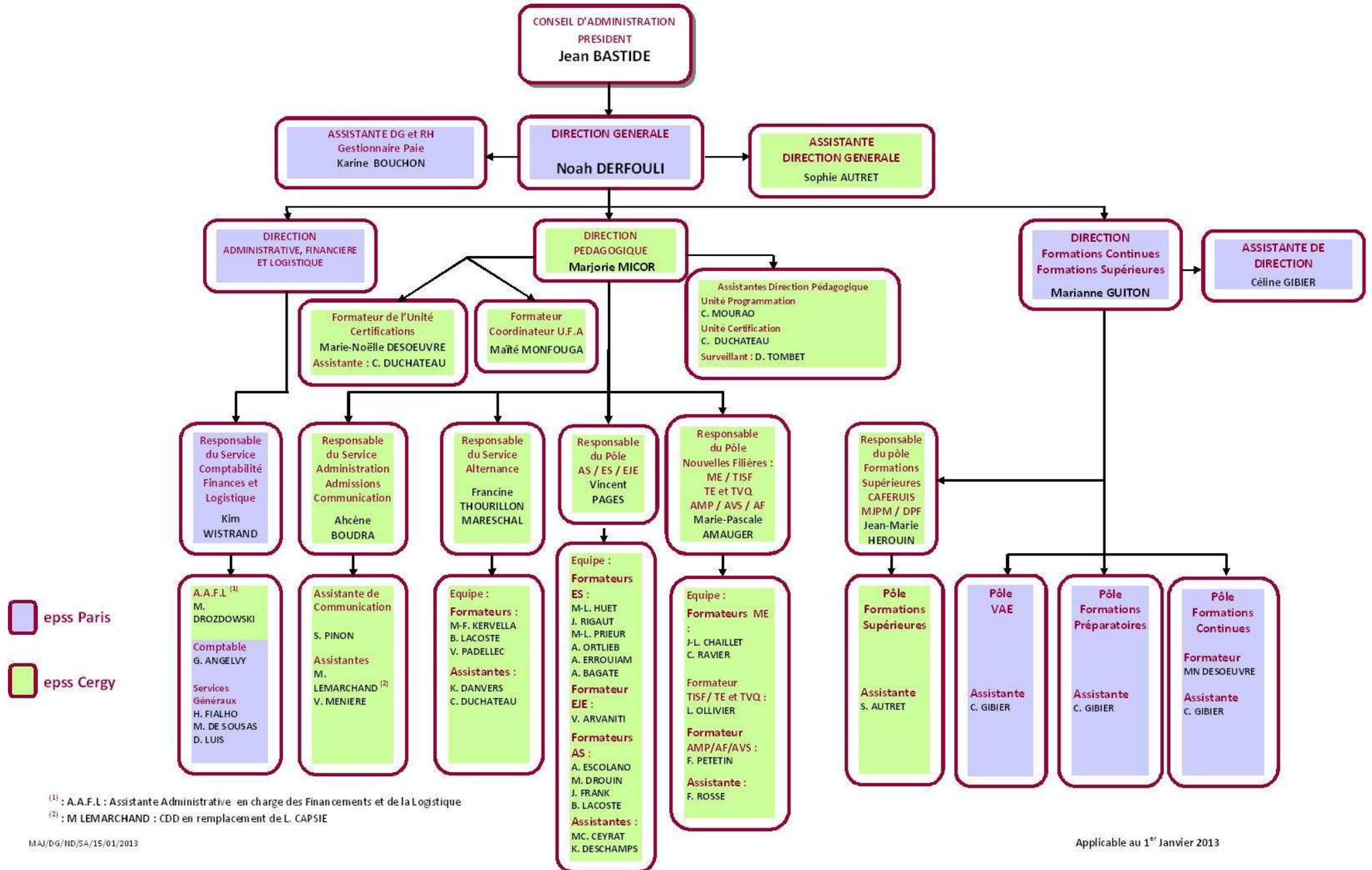
2013 devrait également être l'année où l'Epss renouera avec une **tradition de coopération avec l'enseignement supérieur**. En lien avec la formation CAFERUIS, un Master d'encadrement et de pilotage stratégique dans l'intervention sociale est en construction. Il devrait voir le jour pour la rentrée 2013. Une mobilité internationale de nos étudiants et la recherche en travail social sont deux aspects qui doivent être développés en 2013, pour préparer résolument l'Epss à une inscription dans une HEPASS.

ANNEXES

Annexe 1 – Organigramme de l'epss

Annexe 2 – Glossaire

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE



⁽¹⁾ : A.A.F.L. : Assistante Administrative en charge des Finances et de la Logistique.

⁽²⁾ : M LEMARCHAND : CDD en remplacement de L. CAPSIE

MAJ/DG/ND/SA/15/01/2013

Applicable au 1^{er} Janvier 2013

GLOSSAIRE

➤ Les formations

Sigles et acronymes	Signification	Niveau de Formation
A.M.P.	Aide Médico-Psychologique	N V
A.S.S.	Assistante de Service Social	N III
A.V.S.	Auxiliaire de Vie Sociale	N V
C.A.F.D.E.S	Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social	N I
C.A.F.E.R.U.I.S	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsabilité d'Unité d'Intervention Sociale	N II
C.E.S.F.	Conseiller en Economie Sociale et Familiale	N III
C.N.C.	Certificat National de Compétences	Supérieur et complémentaire
C.N.C. M.J.P.M. - M.A.J. - D.P.F.	Certificat National de Compétences de Mandataire Judiciaire à la Protection des majeurs - Mention « Mesure d'Accompagnement Judiciaire » - Délégué aux Prestations Familiales	Supérieur et complémentaire
Certificat Professionnel MdM – SdN.	Certificat Professionnel Maîtresse de Maison – Surveillant de Nuit	N V
D.E.A.F	Diplôme d'Etat d'Assistant Familial	N V
D.E.A.M.P.	Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique	N V
D.E.A.S.S.	Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social	N III
D.E.A.V.S.	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale	N V
D.E.C.S.F	Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale	N III
D.E.E.S.	Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé	N III
D.E.E.T.S	Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé	N III
D.E.I.S	Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale	N I
D.E.E.J.E	Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants	N III
D.E.M.E.	Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur	N IV
D.E.T.I.S.F.	Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale	N IV
D.P.F.	Délégué aux Prestations Familiales	Supérieur et complémentaire
D.U.	Diplôme Universitaire	Post Bac
E.J.E	Educateur de Jeunes Enfants	N III
E.S.	Educateur Spécialisé	N III
E.S.S.E.	Educateur Spécialisé en Situation d'Emploi	N III
M.A.J.	Mention « Mesure d'Accompagnement Judiciaire » du Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	Supérieur et complémentaire

Sigles et acronymes	Signification	Niveau de Formation
MdM	Maîtresse de Maison	N V
M.E.	Moniteur Educateur	N IV
M.J.P.M.	Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	Supérieur et complémentaire
SdN.	Surveillant de Nuit	N V
T.I.S.F.	Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale	N IV
V.A.E.	Validation des Acquis de l'Expérience	

➤ Les organismes

A.D.A.P.S.S.	Association pour le Développement de l'Apprentissage des Professions Sanitaires et Sociales
C.F.A.	Centre de Formation des Apprentis
C.R.I.F.	Conseil Régional d'Ile-de-France
C.T.P.	Conseil Technique et Pédagogique
D.A.S.	Direction de l'Action Sociale du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
D.R.J.S.C.S.	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
E.H.S.P	Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique
EPSS (epss)	Ecole Pratique de Service Social
F.O.A.D	Formation à distance
G.I.E. RELIEF	Groupement d'intérêt économique RELIEF
GRIF	Groupement de Recherches d'Ile de France
HEPASS	Hautes Ecoles Professionnelles en Action Sociale et de Santé
O.P.C.A.	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PRES	Pôle de recherche de l'enseignement supérieur
RELIEF G.I.E.	Groupement d'intérêt économique RELIEF
U.F.A.	Unité de Formation des Apprentis
UPGO	Université Paris Grand Ouest
UNAFORIS	Union nationale des associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale

➤ **Divers**

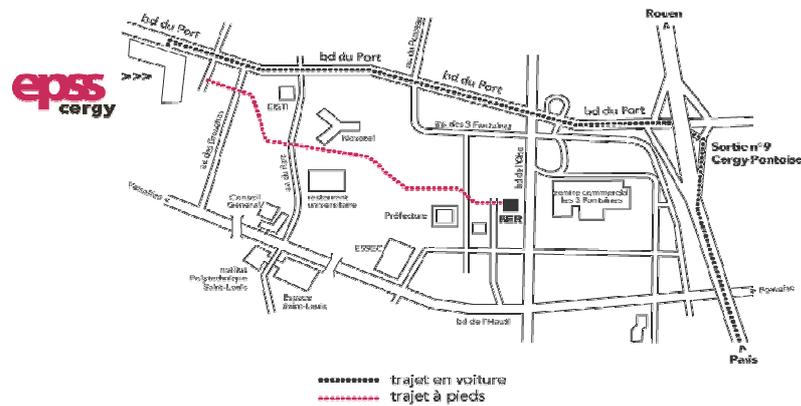
C.A.	Conseil d'Administration
C.I.F.	Congé individuel de formation
E.T.P.	Equivalent temps plein
D.C.	Domaine de Compétences
U.F.	Unité de Formation

epss



aller à cergy ? www.RATP.com, www.stivo.com
ou par téléphone au 01 34 42 75 15

RER ? RER A - Cergy Préfecture



**IPSL – 32, boulevard du Port
95094 CERGY PONTOISE CEDEX
Tél : 01 30 75 62 96**

www.epss-edu.com